

Évaluation des retombées économiques pour le projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac



Mise à jour 2024

Évaluation des retombées économiques pour le projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac

Par

EcoTec Consultants

Pour

La Société d'établissements de plein air du Québec
(Sépaq)

Version Finale – 9 mars 2024

Mars 2024

TABLE DES MATIÈRES

<i>Sommaire exécutif</i>	4
<i>Introduction</i>	10
<i>I – Sources de données et hypothèses</i>	12
A – Cadre de référence	12
B – Hypothèses pour l’achalandage et les dépenses des visiteurs	16
C – Données pour les investissements et l’exploitation du parc	22
<i>II - Retombées économiques des dépenses de la Sépaq</i>	26
A – Aménagement et construction du parc	26
B - Exploitation du parc.....	32
<i>III - Retombées économiques - dépenses des visiteurs</i>	38
<i>IV – Retombées économiques totales</i>	44
<i>Conclusion</i>	51
<i>Annexe A – Modèles de retombées économiques</i>	52
<i>Annexe B – Références</i>	55
<i>Annexe C – Fréquentation projetée et provenance des visiteurs</i>	56

Sommaire exécutif

Cette étude est une mise à jour d'un rapport produit en 2021¹ qui avait pour objectif de quantifier les retombées économiques probables générées par le futur parc national des Dunes-de-Tadoussac (DDT). Cette mise à jour utilise des données d'achalandage ainsi que des données financières révisées et plus pertinentes. Ce nouveau parc national serait situé sur le bord du fleuve à quelques kilomètres de la municipalité de Tadoussac dans la région administrative de la Côte-Nord.

Le budget requis pour la mise en valeur, l'aménagement et la construction des installations du parc est évalué à 49,35 M\$. Le budget annuel d'exploitation du parc est 1,58 M\$. Au total, 28 postes seront occupés par des employés de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) pour les diverses facettes de gestion et d'opération du parc. La majorité des postes étant saisonniers, ils représentent 15,0 années-personnes : 9,7 résidents de la Côte-Nord, 3,2 résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean et 2,1 résidents de la région de la Capitale-Nationale.

Selon les données prévisionnelles de la Sépaq, le nombre de jours-visites devrait atteindre 176 769, divisé entre les excursionnistes et les nuitées. Voir à l'Annexe C. Les résidents du Québec devraient représenter 65 % de la clientèle, les résidents des autres pays 29 % et les résidents du reste du Canada 6 %. Les dépenses annuelles hors parc des visiteurs (nourriture, essence, hébergement, etc.) sont estimées à 17,4 M\$ incluant 17,2 M\$ au Québec.

¹ EcoTec Consultants, Évaluation des retombées économiques pour le projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac, mars 2021

Les retombées économiques se divisent en trois composantes :

- Les retombées directes. Dans le cas des dépenses d'exploitation du parc, les effets directs correspondent aux emplois et aux dépenses qui portent sur les composantes de la valeur ajoutée du parc, dont les salaires. Dans le cas des dépenses d'immobilisation, les effets directs sont essentiellement auprès des entreprises de construction qui travaillent sur le site du parc. Dans le cas des dépenses des visiteurs, tous les effets directs se retrouvent chez les premiers fournisseurs de biens et services que sont les entreprises de restauration, hôtels, stations-service, etc.
- Les retombées indirectes. Dans le cas des dépenses d'exploitation du parc, les retombées économiques indirectes sont celles enregistrées chez les fournisseurs du parc et les fournisseurs subséquents de ces derniers. Dans le cas des dépenses d'immobilisation et des visiteurs, ce sont des retombées observées auprès des fournisseurs subséquents aux premiers fournisseurs (par exemple une ferme qui fournit du canard à un restaurant dans le cas des visiteurs ou la carrière qui fournit du gravier à l'entreprise qui construit une route à l'intérieur du futur parc).
- Les retombées induites. Au nombre des effets totaux se retrouvent les revenus des ménages constitués entre autres des salaires. Une partie de ces revenus est à son tour dépensée pour acquérir des biens et services. Les effets de cette demande constituent les retombées induites générées par les dépenses des employés du parc, employés de magasin, travailleurs de la construction, etc.

Les retombées directes et indirectes pour l'ensemble du Québec ont été estimées à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Les modèles de retombées économiques développés par EcoTec Consultants ont été utilisés pour ventiler les retombées économiques par région administrative, pour estimer les retombées induites, les revenus fiscaux au titre du revenu des entreprises et les retombées à l'échelle du Canada.

Le Tableau S-1 contient les retombées totales, par région administrative, au titre des emplois et du Produit intérieur brut (PIB). Les retombées sont divisées entre celles qui sont ponctuelles (les investissements) et celles qui sont récurrentes chaque année (exploitation du parc et dépenses des visiteurs). Les retombées ponctuelles générées par l'aménagement et la construction des installations du parc sont estimées à 350,3 emplois et 44,5 M\$ en PIB au Québec. Les retombées récurrentes sur une base annuelle pour le Québec sont estimées à 179,1 emplois et 16,6 M\$ en PIB.

Les retombées au Québec sont concentrées dans la région hôte du parc national des Dunes-de-Tadoussac, la Côte-Nord : 71,5 % des emplois (378,3) et 68,4 % du PIB (41,8 M\$) y sont générées. Ces retombées sont partagées entre celles qui sont ponctuelles (231,6 emplois et 29,4 M\$ en PIB) et celles qui sont récurrentes (146,7 emplois et 12,4 M\$ en PIB).

L'ampleur de ces retombées régionales s'explique par le fait que cette région profite de la construction des installations du parc, de son exploitation annuelle et du fait qu'elle est la destination des visiteurs du parc. La Montérégie (32,2 emplois et 4,2 M\$ en PIB), l'île de Montréal (22,7 et 3,1 M\$) et la région de Chaudière-Appalaches (22,6 et 3,1 M\$) suivent dans l'ordre. Le reste des retombées (75,3 et 8,9 M\$) se retrouve ventilé entre les 13 autres régions administratives du Québec.

TABLEAU S-1
Retombées économiques du parc national des
Dunes-de-Tadoussac, années-personnes² et M\$

	Retombées ponctuelles		Retombées récurrentes		Retombées totales	
	Emplois	PIB	Emplois	PIB	Emplois	PIB
Régions administratives						
Côte-Nord	231,6	29,4 \$	146,7	12,4 \$	378,3	41,8 \$
Montréal	28,4	3,7 \$	3,8	0,5 \$	32,2	4,2 \$
Montréal	16,8	2,1 \$	6,0	1,0 \$	22,7	3,1 \$
Chaudière-Appalaches	20,7	2,7 \$	1,9	0,4 \$	22,6	3,1 \$
Capitale-Nationale	10,0	1,3 \$	9,4	0,9 \$	19,3	2,2 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10,3	1,3 \$	4,1	0,3 \$	14,3	1,6 \$
Laurentides	6,0	0,7 \$	1,9	0,2 \$	7,8	1,0 \$
Abitibi-Témiscamingue	4,9	0,6 \$	0,3	0,0 \$	5,2	0,7 \$
Lanaudière	4,2	0,5 \$	1,0	0,1 \$	5,2	0,7 \$
Laval	3,9	0,5 \$	0,7	0,1 \$	4,6	0,6 \$
Bas-Saint-Laurent	3,3	0,4 \$	0,8	0,1 \$	4,1	0,5 \$
Estrie	2,8	0,3 \$	0,6	0,1 \$	3,4	0,5 \$
Centre-du-Québec	2,3	0,3 \$	1,0	0,1 \$	3,4	0,4 \$
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	1,9	0,2 \$	0,3	0,1 \$	2,2	0,3 \$
Mauricie	1,6	0,2 \$	0,4	0,1 \$	1,9	0,3 \$
Outaouais	1,0	0,1 \$	0,3	0,1 \$	1,4	0,2 \$
Nord-du-Québec	0,6	0,1 \$	0,1	0,0 \$	0,8	0,1 \$
Total Québec	350,3	44,5 \$	179,1	16,6 \$	529,4	61,1 \$
Reste du Canada	56,6	8,6 \$	28,0	4,1 \$	84,5	12,7 \$
Total Canada	406,8	53,1 \$	207,1	20,7 \$	613,9	73,8 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

² Une année-personne représente un emploi à temps plein sur une période de 12 mois. Dans le cas des emplois saisonniers, deux emplois sur une période de 6 mois (ou trois sur une période de 4 mois, etc.) représentent une année-personne. Cette unité de mesure est utilisée afin de comparer les emplois des industries saisonnières et ceux des industries qui opèrent toute l'année.

Les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec sont estimés à 14,6 M\$: 9,9 M\$ en revenus ponctuels et 4,7 M\$ en revenus récurrents sur une base annuelle. Voir le Tableau S-2. En ce qui concerne les revenus totaux, la source la plus importante de revenus est la parafiscalité avec 5,7 M\$ suivie de la TVQ payée par les visiteurs du parc et les ménages (4,4 M\$), de l'impôt sur le revenu des particuliers (2,9 M\$) et l'impôt sur le revenu des entreprises (1,6 M\$).

TABLEAU S-2
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par le parc des
Dunes-de-Tadoussac, gouvernement du Québec, M\$

Sources de revenus fiscaux et parafiscaux	Revenus ponctuels	Revenus récurrents	Revenus totaux
Impôt sur le revenu des particuliers	2,5 \$	0,4 \$	2,9 \$
TVQ et autres taxes	1,6 \$	2,8 \$	4,4 \$
Impôt sur le revenu des entreprises	1,2 \$	0,4 \$	1,6 \$
Revenus fiscaux totaux	5,3 \$	3,5 \$	8,9 \$
Parafiscalité	4,6 \$	1,1 \$	5,7 \$
Total	9,9 \$	4,7 \$	14,6 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Conclusion

Trois éléments importants méritent d'être retenus :

- 1) Les dépenses afférentes au projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac vont générer des emplois totaux estimés à 529,4 années-personnes et un PIB estimé à 61,1\$ dans l'ensemble du Québec. Les retombées économiques récurrentes (exploitation et dépenses hors parc des visiteurs) sont estimées à 179,1 emplois et 16,6 M\$ en PIB.
- 2) Les activités liées au parc national des Dunes-de-Tadoussac représentent un bon levier de développement économique pour la région de la Côte-Nord. Dans cette région, les retombées annuelles récurrentes (exploitation du parc et dépenses hors parc des visiteurs) sont estimées à 146,7 années-personnes de travail et 12,4 M\$ en PIB.
- 3) Les recettes fiscales et parafiscales pour le gouvernement du Québec générées par les activités liées au parc sont non négligeables : les recettes ponctuelles sont estimées à 9,9 M\$ et les recettes récurrentes sont estimées à 4,7 M\$.

Introduction

Cette étude est une mise à jour³ du calcul des retombées économiques probables qui seraient générées par le projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac (DDT). Cette mise à jour était nécessaire à la lumière des nouvelles estimations des coûts et de l'affluence prévue. S'il était créé, ce nouveau parc national serait situé sur le bord du fleuve à quelques kilomètres de la municipalité de Tadoussac dans la région administrative de la Côte-Nord. Voir la Figure 1. Le nouveau parc offrira des expériences en nature aux citoyens, aux visiteurs régionaux et aux touristes étrangers. Mentionnons entre autres :

- Au total, de 60 à 75 sites de camping plus 15 sites de style vanlife.
- Une promenade, un amphithéâtre, une aire de pique-nique et des jeux pour enfants aménagés en haut de la dune.
- Environ 17 kilomètres de sentiers pédestres et cyclistes.
- L'observatoire d'oiseaux sera rénové afin de permettre la découverte de la richesse ornithologique de la région.
- Une mise en valeur de l'histoire et des richesses du territoire.

³ EcoTec Consultants, Évaluation des retombées économiques pour le projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac, mars 2021.

Projet de parc national des
Dunes-de-Tadoussac



I – Sources de données et hypothèses

A – Cadre de référence

Cette section présente le cadre de référence pour le rapport avec définitions de termes importants, description des modèles utilisés pour calculer les retombées économiques et présentations des hypothèses liées au calcul des dépenses des visiteurs. Les données au sujet des investissements, dépenses d'exploitation et fréquentation de la clientèle ont été fournies par la Sépaq. Voir l'Annexe C pour le détail des hypothèses et calculs.

Investissements

Les dépenses d'investissement sont nécessaires pour l'établissement du nouveau parc national. Ces montants correspondent aux dépenses d'immobilisation pour la construction de routes, de bâtiments ou d'autres installations, de l'acquisition d'actifs comme certains équipements, etc.

Exploitation du parc

L'exploitation du parc inclut les dépenses effectuées pour l'achat de biens et services, y compris les salaires, pour le fonctionnement du parc. Les montants associés à l'exploitation du parc comprennent aussi les revenus nets d'exploitation.

Dépenses hors parc des visiteurs

Les dépenses hors parc des visiteurs sont celles associées à leur déplacement entre leur résidence et le parc visité ainsi que celles relatives à leur présence dans le parc. Ces dépenses incluent l'essence, la nourriture, l'hébergement entre leur lieu de résidence et le parc, etc. Seules les dépenses qui ne représentent pas de revenu pour le parc ont été compilées, et ce, afin d'éviter le double comptage.

Excursionniste

Une personne qui visite le parc et qui n'y séjourne pas. Lors de son passage dans le parc, la personne peut faire diverses activités comme des randonnées ou l'observation d'oiseaux. Deux personnes qui passent quelques heures dans le parc comptent pour deux excursionnistes ou deux jours-activité.

Personnes-nuits ou nuitées

Représente le nombre de visiteurs multiplié par le nombre de nuits. Ainsi, si un groupe de 4 personnes passe 2 nuits dans le parc, cela représente 8 personnes-nuits (nuitées). Les visiteurs qui séjournent dans le parc peuvent, tout comme les excursionnistes, faire diverses activités comme l'observation de la faune et la flore. Les visiteurs qui résident au moins une nuit dans le parc sont appelés touristes pour ne pas les confondre avec les excursionnistes.

Jours-activité ou jour-visite

Le nombre de jours-activité ou jour-visite = excursionnistes + nuitées. De même, le nombre total de visiteurs = excursionnistes + touristes.

Calcul des retombées économiques

Les retombées économiques ont été estimées à l'aide de modèles de type entrées-sorties qui reposent sur une fondation de données fournies, en bonne partie, par Statistique Canada. Ces modèles permettent d'estimer les effets de diverses dépenses dans l'économie du Québec en tenant compte de la structure des relations entre les industries. Ces relations permettent de retracer les échanges de biens et services entre les divers secteurs de l'économie. Les retombées ainsi évaluées sont présentées dans cette étude sous la forme d'emplois, de produit intérieur brut, de revenus fiscaux et parafiscaux.

Les retombées directes et indirectes pour l'ensemble du Québec ont été estimées à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec. Les modèles de retombées économiques développés par EcoTec Consultants ont été utilisés pour ventiler les retombées économiques par région administrative, pour estimer les retombées induites, les revenus fiscaux au titre du revenu des entreprises et les retombées à l'échelle du Canada. Leur fonctionnement est

similaire à celui de l'ISQ et du modèle entrées-sorties de Statistique Canada. L'Annexe A contient une description des modèles utilisés.

Voici quelques définitions afin d'aider le lecteur à mieux comprendre la terminologie utilisée dans ce rapport.

Retombées directes

Dans le cas des dépenses d'exploitation du parc, les effets directs correspondent aux emplois et aux dépenses qui portent sur les composantes de la valeur ajoutée du parc, dont les salaires. Dans le cas des dépenses d'immobilisation, les effets directs sont essentiellement auprès des entreprises de construction qui sont présentes sur les lieux du parc. Dans le cas des dépenses des visiteurs, tous les effets directs se retrouvent chez les premiers fournisseurs de biens et services que sont les entreprises de restauration, hôtels, stations-service, etc.

Retombées indirectes

Dans le cas des dépenses d'exploitation du parc, les retombées économiques indirectes sont celles enregistrées chez les fournisseurs du parc et les fournisseurs subséquents de ces derniers. Dans le cas des dépenses d'immobilisation et des visiteurs, ce sont des retombées observées auprès des fournisseurs subséquents aux premiers fournisseurs. Par exemple une ferme qui fournit du canard à un restaurant dans le cas des visiteurs ou la carrière qui fournit du gravier à l'entreprise qui construit une route à l'intérieur du futur parc.

Retombées induites

Au nombre des effets totaux se retrouvent les revenus des ménages constitués entre autres des salaires. Une partie de ces revenus est à son tour dépensée pour acquérir des biens et services. Les effets de cette demande constituent les retombées induites générées par les dépenses des employés du parc, employés de magasin, travailleurs de la construction, etc.

Produit intérieur brut et valeur ajoutée

Le Produit intérieur brut (PIB) est la mesure de la valeur de la production intérieure au Québec. Dans ce document, le PIB inclut les salaires et traitements avant impôt, revenus nets des entreprises individuelles et autres revenus bruts avant

impôt, plus les taxes indirectes sur les biens et services, moins les subventions sur les biens et services.

Revenus des gouvernements

Les revenus fiscaux du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral sont estimés comme la somme des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers, des taxes de vente et autres taxes indirectes et de l'impôt sur le revenu des entreprises. À ces revenus fiscaux peuvent s'ajouter les revenus au titre de la parafiscalité. Celle-ci est composée, pour le gouvernement du Québec, des cotisations à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), au Fonds des services de santé (FSS), au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et à la Régie des rentes du Québec (RRQ). La parafiscalité fédérale comprend les contributions au régime de l'assurance-emploi.

B – Hypothèses pour l'achalandage et les dépenses des visiteurs

Le cadre général de calcul des dépenses hors parc des visiteurs incluant leur répartition origine-destination suit de près une méthodologie développée pour une étude réalisée en 2013 (voir l'Annexe B) pour le compte de la Sépaq. L'achalandage prévu est pour la troisième année d'exploitation du parc alors que le parc devrait avoir atteint sa vitesse de croisière. Voir le Tableau 1 à ce sujet. Ces données sont extrapolées à partir des données d'autres parcs nationaux de la Sépaq. Voir l'Annexe C.

TABLEAU 1
Achalandage prévu, troisième année d'exploitation du parc,
jour-visite

Origine géographique	Excursionnistes	Nuitées	Cartes de parc	Cartes réseau	Total
Montréal	15 260	1 617	432	9 664	26 973
Montérégie	9 327	988	264	5 906	16 485
Capitale-Nationale	9 067	961	257	5 742	16 027
Laurentides	5 083	538	144	3 219	8 984
Estrie	4 576	484	130	2 898	8 088
Lanaudière	3 731	395	106	2 363	6 595
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 172	336	90	2 009	5 607
Chaudière-Appalaches	2 860	303	81	1 811	5 055
Laval	2 568	272	73	1 626	4 539
Centre-du-Québec	2 165	228	61	1 371	3 825
Mauricie	2 022	214	57	1 280	3 573
Outaouais	1 879	199	53	1 190	3 321
Bas-Saint-Laurent	1 079	114	31	683	1 907
Abitibi-Témiscamingue	839	89	24	531	1 483
Côte-Nord	832	88	24	527	1 471
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	410	43	12	259	724
Nord-du-Québec	143	15	4	91	253
Total Québec	65 013	6 884	1 843	41 170	114 910
Reste du Canada	6 000	635	170	3 799	10 604
Autres pays	29 000	3 070	821	18 363	51 254
Total	100 013	10 589	2 834	63 332	176 768

Source : Sépaq

À partir de l'année 3 d'exploitation, le nombre total de jours-visites annuels pour le nouveau parc est prévu atteindre 176 768. Ce total se divise entre les résidents québécois, 114 910 soit 65 %, les résidents du reste du Canada, 10 604 (6 %), et les visiteurs des autres pays, 51 254 (29,0 %),

L'île de Montréal est la région de résidence du plus grand nombre de jours-visites de résidents-du Québec avec 26 973 (23,5 % du total québécois), La Montérégie et la région de la Capitale-Nationale se retrouvent en deuxième et troisième place avec 16 485 (14,3 %) et 16 027 (14,0 %) jours-visites respectivement. Il y a une corrélation évidente entre le nombre de visiteurs québécois par région et la population totale de ces régions de résidence. Ainsi, la population combinée des trois régions susmentionnées représente 49,3 % de la population totale du Québec en 2022 alors qu'elles représentent 51,8 % du nombre de jours-visites québécois prévus pour la troisième année d'exploitation.

L'estimation des dépenses des visiteurs est basée sur les données que la Sépaq a fournies sur la région administrative de résidence des visiteurs, le nombre d'excursionnistes et de visiteurs avec séjour. Ces bases de données ont été enrichies à l'aide de la distance en kilomètres entre la municipalité principale de chacune des régions administratives de résidence des visiteurs et Tadoussac. Une dépense a été estimée pour les composantes suivantes :

- Coût de la nourriture (pour l'ensemble du séjour);
- Coût de l'essence (trajet aller-retour);
- Coût de l'hébergement lors du déplacement (aller-retour);
- Location de véhicule;
- Achats de vêtements;
- Loisirs et divertissement;
- Autres dépenses.

Les paragraphes suivants présentent les hypothèses de calcul de chaque dépense selon une méthodologie développée en 2013 pour le compte de la Sépaq avec les montants de dépense ajustés selon les résultats de la dernière enquête nationale sur les voyages de Statistique Canada (2022). Voir l'Annexe B.

Coût de la nourriture

Les dépenses pour l'achat de nourriture à l'épicerie sont estimées à 12,46 \$ par jour-visite pour les touristes et 9,26 \$ par jour-visite pour les excursionnistes. Les dépenses au restaurant sont estimées à 24,90 \$ par jour-visite pour les touristes et 11,10 \$ par jour-visite pour les excursionnistes. Les achats en épicerie sont distribués moitié-moitié entre la région de résidence et la région de destination. Les dépenses au restaurant sont assignées à la région de destination.

Essence

Le prix moyen de l'essence au Québec est estimé à 1,68 \$/l⁴, La consommation moyenne d'un véhicule est estimée à 9,3/100⁵ km. Les dépenses sont estimées comme produit entre le prix de l'essence, la distance aller-retour et la consommation moyenne d'un véhicule. Ces dépenses sont divisées par deux (deux personnes par véhicule). Les dépenses sont distribuées moitié-moitié entre la région de résidence et la région de destination.

Coût de l'hébergement lors du déplacement

On estime le coût de l'hébergement lors du déplacement comme le double (aller et retour) du produit entre le prix d'une chambre d'hôtel (150,26 \$) et le nombre de tranches de 500 km qui composent la distance aller⁶. Ces dépenses sont distribuées moitié-moitié entre les deux régions adjacentes à la région de destination qui ont le plus de potentiel d'hébergement. Dans le cas du nouveau parc, les deux régions sont la Côte-Nord et la région de la Capitale-Nationale.

⁴ Statistique Canada, moyenne du prix de l'essence, décembre 2022 à novembre 2023.

⁵ Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, État de l'énergie au Québec, Édition 2023, Tableau 8.

⁶ On considère qu'un déplacement de plus de 500 km nécessite une nuit d'hébergement.

Location de véhicules

Inclus la location à court terme de voitures et de camions. Estimé à 8,65 \$ par jour-activité pour les touristes et à 4,88 \$ pour les excursionnistes. Dépense attribuée à la région de résidence.

Vêtements

Les achats de vêtements sont estimés sur la base de 7,11 \$ par jour-visite pour un touriste et 2,14 \$ pour un excursionniste. Ces achats ont été distribués moitié-moitié entre la région de résidence et la région de destination.

Loisirs et divertissement

Estimé à 7,85 \$ par jour-visite pour le loisir et 5,53 \$ par jour-visite pour le divertissement pour les touristes et à 5,76 \$ par jour-visite pour le loisir et 9,90 \$ par jour-visite pour le divertissement dans le cas des excursionnistes. Ces achats sont entièrement attribués à la région de destination.

Transport local et commercial

Estimé à 1,13 \$ par jour-visite pour le transport local et 13,33 \$ par jour-visite pour le transport commercial pour les touristes et à 3,46 \$ par jour-visite pour le transport local et 11,72 \$ par jour-visite pour le transport commercial dans le cas des excursionnistes. Ces achats sont entièrement attribués à la région de destination.

Réparations des véhicules automobiles

Estimés à 4,20 \$ par jour-visite pour les touristes et à 1,76 \$ par jour-visite dans le cas des excursionnistes. Ces achats sont entièrement attribués à la région de destination.

Autres dépenses des visiteurs

Estimé à 6,79 \$ par jour-visite pour les touristes et à 4,43 \$ par jour-visite dans le cas des excursionnistes. Ces achats sont entièrement attribués à la région de destination.

Les dépenses des visiteurs du parc ont été bonifiées selon le ratio suivant : durée moyenne du séjour en région / durée du séjour dans l'installation de la Sépaq. En effet, ce séjour excédentaire peut être associé à l'établissement. La durée moyenne du séjour en région des touristes est estimée à 3,3 jours-visites dans la région de la Côte-Nord⁷.

Le motif du déplacement a été utilisé dans le calcul des dépenses des visiteurs selon l'importance de l'installation pour les visiteurs. Une étude réalisée en 2006 pour la Sépaq démontre le poids des parcs nationaux dans la décision de déplacement. Les dépenses des visiteurs pour le parc ont été corrigées en fonction des résultats de cette étude. Ainsi, l'ensemble des dépenses des visiteurs a été réduit de 16,5 %, soit le pourcentage des répondants qui ont indiqué que les parcs nationaux du Québec n'avaient aucune influence dans la décision de déplacement.

Le Tableau 2 contient la ventilation par région administrative des dépenses annuelles hors parc des visiteurs au Canada (exclus donc les dépenses au lieu de résidence pour les résidents des autres pays). Le montant estimé dépensé au pays totalise 17,41 M\$, incluant 17,19 M\$ au Québec. Ces montants sont comptabilisés dans la région administrative où la dépense a lieu. Pour la région de la Côte-Nord, les dépenses sont composées de dépenses dans la région de résidence (pour les visiteurs résidents de cette région) et de dépenses dans la région de destination.

La région où les dépenses hors parc des visiteurs sont les plus élevées est la Côte-Nord où est situé le nouveau parc. Le montant dépensé dans cette région est estimé à atteindre 14,68 M\$. L'île de Montréal est en deuxième place avec 0,60 M\$, suivie de la région de la Capitale-Nationale avec 0,39 M\$, de la Montérégie (0,36 M\$) et des Laurentides (0,20 M\$).

⁷ Ministère du Tourisme du Québec, Tourisme en bref – 2017.

TABLEAU 2
Dépenses hors parc des visiteurs, région de la
dépense, estimations, M\$ et pourcentage

Régions administratives	Montant	Pourcentage
Côte-Nord	14,68 \$	84,3%
Montréal	0,60 \$	3,4%
Capitale-Nationale	0,39 \$	2,2%
Montréal	0,36 \$	2,1%
Laurentides	0,20 \$	1,2%
Estrie	0,18 \$	1,0%
Lanaudière	0,15 \$	0,8%
Chaudière-Appalaches	0,11 \$	0,6%
Laval	0,10 \$	0,6%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,10 \$	0,5%
Centre-du-Québec	0,08 \$	0,5%
Mauricie	0,08 \$	0,4%
Outaouais	0,08 \$	0,4%
Bas-Saint-Laurent	0,04 \$	0,2%
Abitibi-Témiscamingue	0,03 \$	0,2%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,02 \$	0,1%
Nord-du-Québec	0,01 \$	0,0%
Total dépensé au Québec	17,19 \$	98,7 %
Ailleurs au Canada	0,22 \$	1,3 %
Total	17,41 \$	100,0 %

Sources : EcoTec Consultants

C – Données pour les investissements et l'exploitation du parc

Le Tableau 3 contient les dépenses prévues par la Sépaq pour la mise en valeur, l'aménagement et la construction des installations du parc national des Dunes-de-Tadoussac. Le budget total est estimé à 49,35 M\$ sur une période de deux ans. Les montants les plus importants seront consacrés à la construction de structures et immeubles, la préparation des emplacements de camping, l'installation des systèmes d'eau potable et des blocs sanitaires, la construction de chemins d'accès, pistes cyclables, etc. Voir la Figure 1 pour la représentation graphique des catégories.

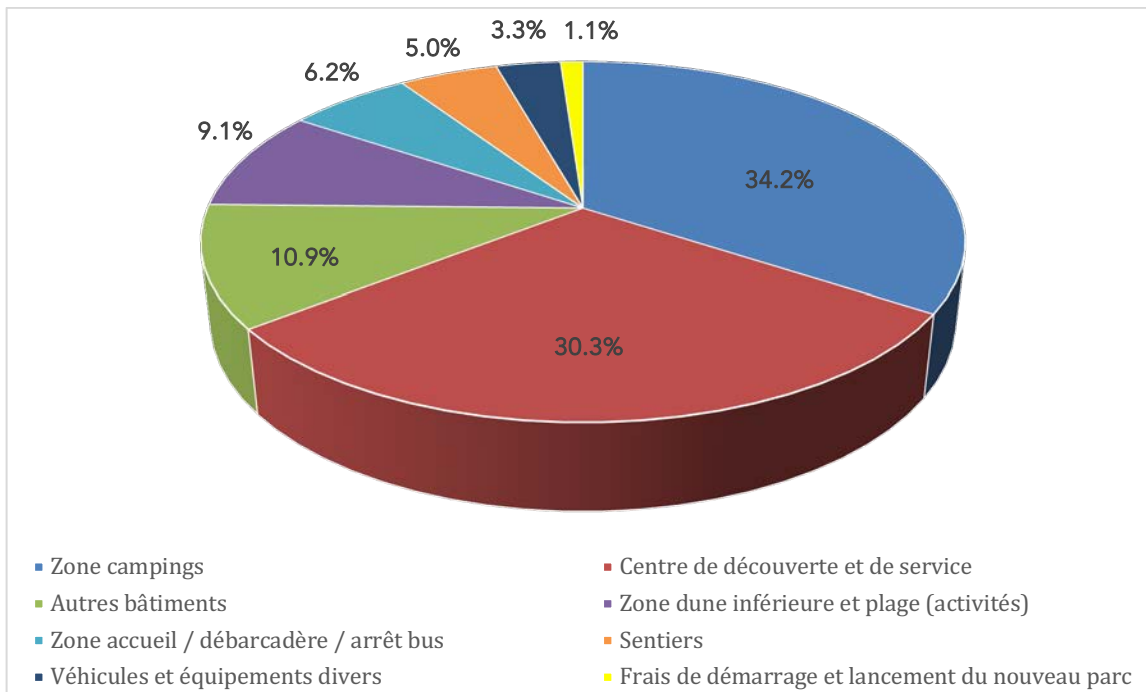
TABLEAU 3
Budget des investissements⁸ du parc, M\$

Postes budgétaires	Montant	Pourcentage
Zone campings	16,88 \$	34,2%
Centre de découverte et de service	14,93 \$	30,3%
Autres bâtiments	5,38 \$	10,9%
Zone dune inférieure et plage (activités)	4,47 \$	9,1%
Zone accueil / débarcadère / arrêt bus	3,07 \$	6,2%
Sentiers	2,47 \$	5,0%
Véhicules et équipements divers	1,61 \$	3,3%
Frais de démarrage et lancement du nouveau parc	0,56 \$	1,1%
Total	49,35 \$	100,0%

Source : Sépaq

⁸ Exclu les dépenses pour la réfection et l'aménagement de la route d'accès au parc.

Figure 1
Investissements du parc par catégorie, M\$



Source : Tableau 3

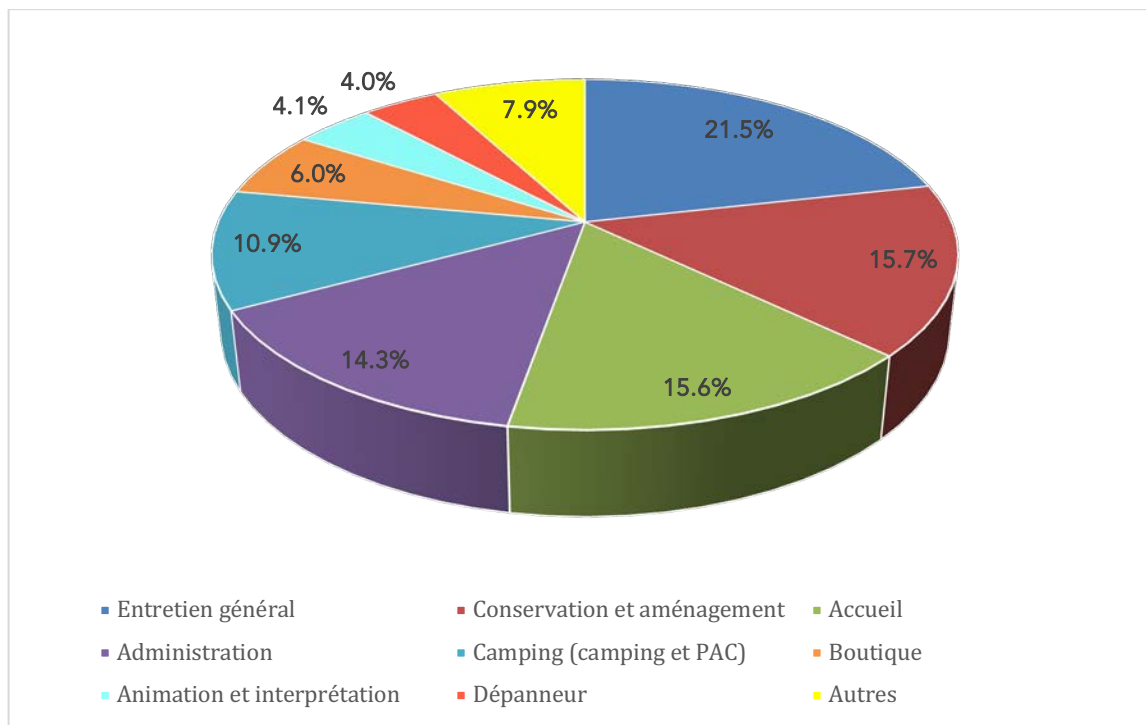
Le budget d'exploitation pour l'année 3 des opérations (alors que le parc devrait avoir atteint sa vitesse de croisière) est contenu dans le Tableau 4. Les revenus sont estimés à 1,84 M\$, provenant majoritairement des autorisations d'accès (51 %) et des droits de camping (35 %). Les autres sources de revenus sont les ventes en boutique, au dépanneur, etc. Puisque les dépenses totales sont estimées à 1,58 M\$, l'excédent de revenus sur les dépenses est prévu atteindre 0,26 M\$ par an dès la troisième année. Voir la Figure 2 pour la représentation graphique de la ventilation des postes de dépense.

TABLEAU 4
Revenus et dépenses, année 3, montants
en M\$ et pourcentages

	Montant	Pourcentage
Revenus	1,836 \$	
Dépenses		
Entretien général	0,338 \$	21,5 %
Conservation et aménagement	0,247 \$	15,7 %
Accueil	0,246 \$	15,6 %
Administration	0,225 \$	14,3 %
Camping (camping et PAC)	0,172 \$	10,9 %
Boutique	0,095 \$	6,0 %
Animation et interprétation	0,065 \$	4,1 %
Dépanneur	0,063 \$	4,0 %
Marketing et gratuité	0,033 \$	2,1 %
Navette et transport	0,030 \$	1,9 %
Autres	0,061 \$	3,9 %
Dépenses totales	1,575 \$	100,0 %
Excédent revenus sur dépenses	0,261 \$	

Source : Sépaq

Figure 2
Dépenses du parc par catégorie, pourcentages



Source : Tableau 4

Au total, 28 postes seront occupés par des employés de la Sépaq pour les diverses facettes de gestion et d'opération du parc. La majorité des postes étant saisonniers, ils représentent 15 années-personnes : 9,7 résidents de la Côte-Nord, 3,2 résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean et 2,1 résidents de la région de la Capitale-Nationale. Afin d'alléger le texte, le mot année-personne est remplacé par emplois dans le texte de cette étude. La masse salariale, salaires et bénéfices, est estimée à 0,88 M\$. Ce montant est réparti dans divers postes de dépenses du Tableau 4.

Les postes de dépenses les plus importants sont l'entretien général (0,34 M\$), conservation et aménagement (0,25 M\$), accueil (0,25 M\$), l'administration (0,23 M\$) et le camping (0,17 M\$). Ils sont suivis de six autres postes avec des dépenses similaires variant entre 0,10 M\$ et 0,06 M\$: boutique, animation et interprétation, dépanneur, etc.

II - Retombées économiques des dépenses de la Sépaq

A – Aménagement et construction du parc

Les retombées économiques générées par l'aménagement et la construction du parc sont ponctuelles et donc non récurrentes.

Emplois

Le Tableau 5 présente les emplois, en année-personne, qui seront générés par les dépenses pour l'aménagement et la construction des installations du parc sur une période de trois ans. Au total, 406,8 années-personnes de travail seront générées, incluant 350,3 au Québec et 56,6 dans le reste du Canada. Le nombre d'emplois directs est estimé à 170,8 années-personnes dans le domaine de la construction : 112,2 dans la région de la Côte-Nord, 14,2 en Montérégie, 10,3 en Chaudière-Appalaches et 8,4 sur l'île de Montréal.

Les emplois indirects auprès des fournisseurs des entreprises de construction sont estimés à 137,8 incluant 105,0 au Québec. De ce nombre, 70,2 sont des employés de fournisseurs dans la région de la Côte-Nord, 8,0 en Montérégie et 6,0 dans Chaudière-Appalaches. En ce qui concerne les emplois induits générés par les dépenses des ménages, ils sont concentrés sur la Côte-Nord avec 49,2, La Montérégie et Chaudière-Appalaches suivent avec respectivement 6,2 et 4,5 emplois.

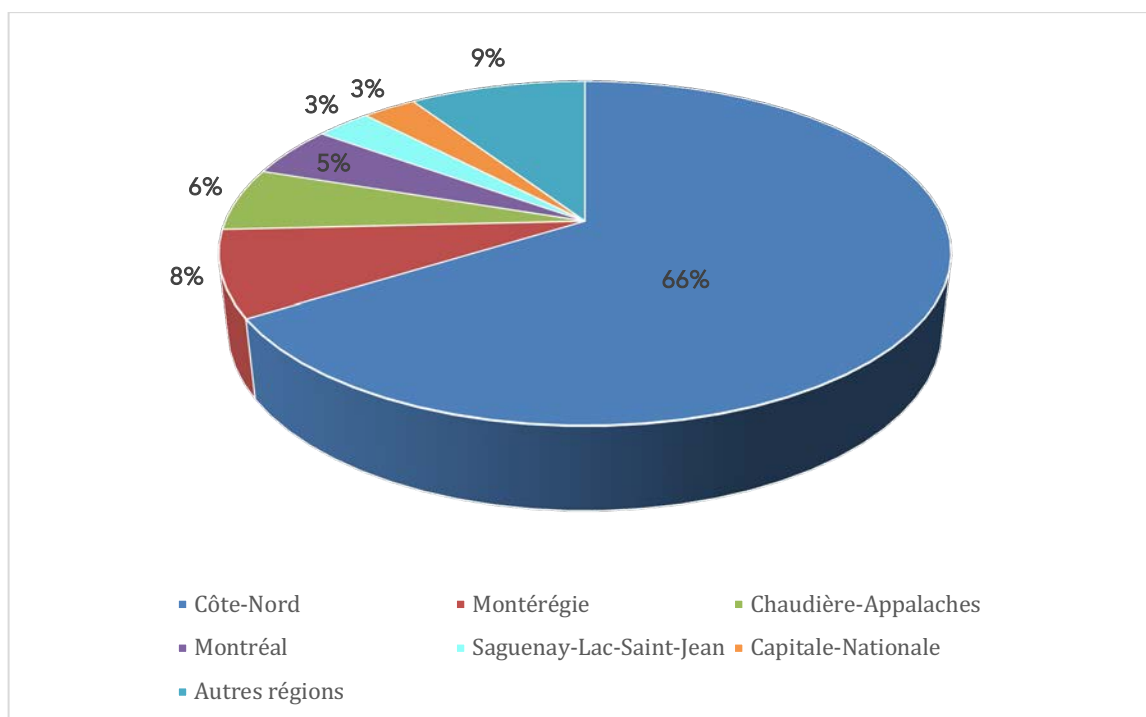
Les emplois dans la région de la Côte-Nord totalisent 231,6, soit 66,1 % des emplois générés au Québec par la construction des installations du nouveau parc. La Montérégie (28,4) et Chaudière-Appalaches (20,7) suivent dans l'ordre. Le reste des emplois (69,6) se retrouve ventilé entre les autres 14 régions administratives du Québec. Voir la Figure 3 pour la représentation graphique des emplois générés par l'aménagement et la construction des installations du parc.

TABLEAU 5
Emplois générés par l'aménagement et la construction des
installations du parc, par région administrative,
années-personnes

Régions administratives	Directs	Indirects	Induits	Total	% Québec
Côte-Nord	112,2	70,2	49,2	231,6	66,1%
Montréal	14,2	8,0	6,2	28,4	8,1%
Chaudière-Appalaches	10,3	6,0	4,5	20,7	5,9%
Montréal	8,4	4,8	3,5	16,8	4,8%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,0	3,0	2,2	10,3	2,9%
Capitale-Nationale	4,8	3,0	2,1	10,0	2,8%
Laurentides	2,9	1,8	1,2	6,0	1,7%
Abitibi-Témiscamingue	2,4	1,4	1,1	4,9	1,4%
Lanaudière	2,0	1,3	0,9	4,2	1,2%
Laval	1,9	1,2	0,8	3,9	1,1%
Bas-Saint-Laurent	1,6	1,1	0,7	3,3	1,0%
Estrie	1,4	0,9	0,6	2,8	0,8%
Centre-du-Québec	1,1	0,7	0,5	2,3	0,7%
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,9	0,5	0,4	1,9	0,5%
Mauricie	0,8	0,5	0,3	1,6	0,4%
Outaouais	0,5	0,3	0,2	1,0	0,3%
Nord-du-Québec	0,3	0,2	0,1	0,6	0,2%
Total Québec	170,8	105,0	74,5	350,3	100,0%
Reste du Canada	0,2	32,8	23,5	56,5	
Total Canada	171,0	137,8	98,0	406,8	

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Figure 3
Emplois générés par l'aménagement et la construction des installations du parc, par région administrative, années-personnes



Source : Tableau 5

PIB

Alors que le tableau précédent présentait les retombées au niveau du marché du travail, le Tableau 6 présente les retombées estimées au niveau de l'économie, soit le Produit intérieur brut (PIB),

Le PIB total généré au Québec par l'aménagement et la construction des installations du parc est estimé atteindre 44,5 M\$. Un autre montant de 8,6 M\$ s'ajoute dans le reste du pays pour un total estimé à 53,1 M\$ pour l'ensemble du Canada. Aux 21,9 M\$ en PIB direct pour le Québec, composés pour l'essentiel de salaires et de revenus d'exploitation, s'ajoutent 12,4 M\$ en PIB indirect auprès des fournisseurs et 10,2 M\$ en PIB induit.

Les régions dont l'économie bénéficie le plus des dépenses en immobilisation pour le parc sont la Côte-Nord (29,4 M\$), la Montérégie (3,7 M\$), Chaudière-Appalaches (2,7 M\$) et Montréal (2,1 M\$).

TABLEAU 6
Produit intérieur brut généré par l'aménagement et la construction des installations du parc, par région administrative, M\$

Régions administratives	Direct	Indirect	Induit	Total	% Québec
Côte-Nord	14,34 \$	8,31 \$	6,75 \$	29,40 \$	66,0%
Montérégie	1,87 \$	0,94 \$	0,85 \$	3,66 \$	8,2%
Chaudière-Appalaches	1,34 \$	0,70 \$	0,62 \$	2,66 \$	6,0%
Montréal	1,07 \$	0,55 \$	0,48 \$	2,11 \$	4,7%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,66 \$	0,36 \$	0,31 \$	1,32 \$	3,0%
Capitale-Nationale	0,62 \$	0,36 \$	0,29 \$	1,27 \$	2,9%
Laurentides	0,36 \$	0,21 \$	0,17 \$	0,74 \$	1,7%
Abitibi-Témiscamingue	0,33 \$	0,17 \$	0,15 \$	0,65 \$	1,4%
Lanaudière	0,25 \$	0,15 \$	0,12 \$	0,52 \$	1,2%
Laval	0,24 \$	0,14 \$	0,11 \$	0,50 \$	1,1%
Bas-Saint-Laurent	0,20 \$	0,13 \$	0,10 \$	0,42 \$	0,9%
Estrie	0,17 \$	0,10 \$	0,08 \$	0,35 \$	0,8%
Centre-du-Québec	0,14 \$	0,09 \$	0,07 \$	0,30 \$	0,7%
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,12 \$	0,06 \$	0,06 \$	0,24 \$	0,5%
Mauricie	0,10 \$	0,06 \$	0,05 \$	0,20 \$	0,4%
Outaouais	0,06 \$	0,04 \$	0,03 \$	0,13 \$	0,3%
Nord-du-Québec	0,04 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,08 \$	0,2%
Total Québec	21,91 \$	12,39 \$	10,22 \$	44,52 \$	100,0%
Reste du Canada	0,23 \$	4,97 \$	3,40 \$	8,60 \$	
Total Canada	22,14 \$	17,36 \$	13,62 \$	53,12 \$	

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Revenus fiscaux et parafiscaux

Le Tableau 7 présente les revenus fiscaux du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral à l'échelle du Canada générés par l'aménagement et la construction des installations du parc.

Les revenus fiscaux du gouvernement du Québec sont estimés à 5,3 M\$ plus les revenus de parafiscalité (4,6 M\$) pour des recettes totales estimées à 9,9 M\$. Les recettes totales du gouvernement fédéral sont estimées à 6,2 M\$, incluant 5,5 M\$ en revenus fiscaux et 0,7 M\$ en revenus parafiscaux. Ainsi, les revenus fiscaux et parafiscaux pour les deux paliers de gouvernement totalisent 16,1 M\$.

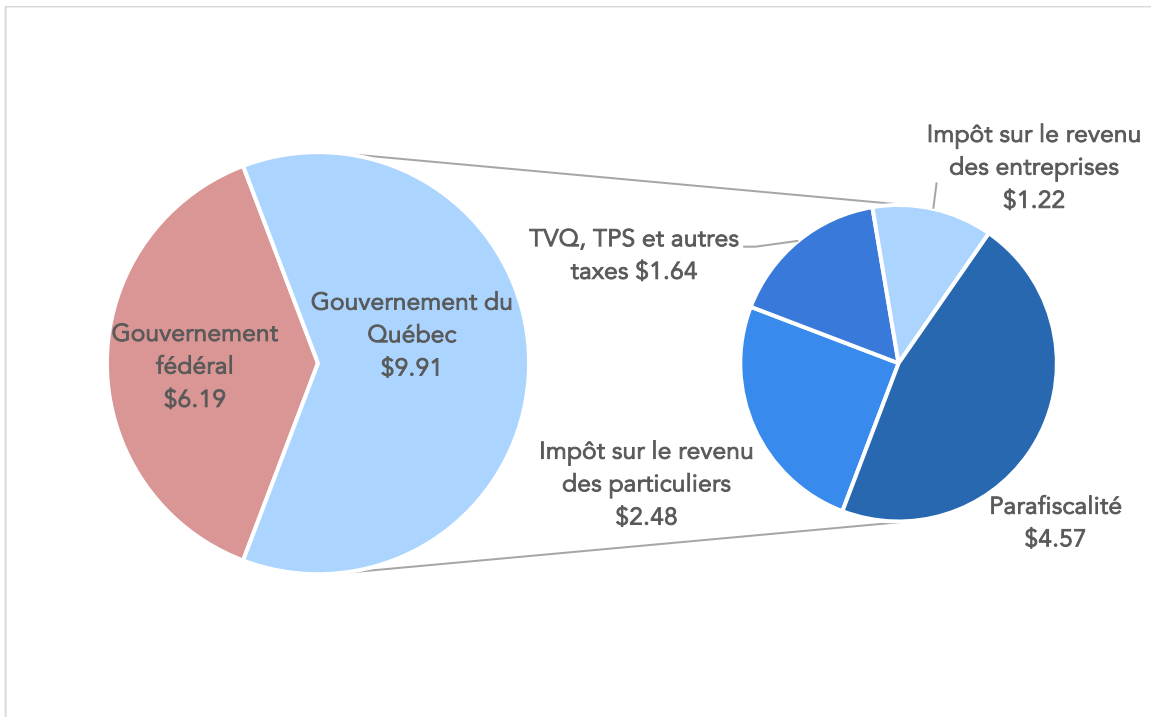
TABLEAU 7
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par l'aménagement et la construction des installations du parc, M\$

Sources de revenus fiscaux et parafiscaux	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	2,48 \$	2,48 \$	4,96 \$
TVQ, TPS et autres taxes	1,64 \$	0,79 \$	2,43 \$
Impôt sur le revenu des entreprises	1,22 \$	2,23 \$	3,45 \$
Revenus fiscaux totaux	5,34 \$	5,50 \$	10,84 \$
Parafiscalité	4,57 \$	0,69 \$	5,26 \$
Total	9,91 \$	6,19 \$	16,10 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Voir la Figure 4 pour la représentation graphique des revenus fiscaux et parafiscaux générés par l'aménagement et la construction des installations du parc.

Figure 4
**Revenus fiscaux et parafiscaux générés par l'aménagement
et la construction des installations du parc, M\$**



Source : Tableau 7

B - Exploitation du parc

Emplois

Le Tableau 8 présente les emplois annuels tels qu'estimés par les modèles de l'ISQ et d'EcoTec Consultants pour l'exploitation du nouveau parc. Pour l'ensemble du Québec, les emplois sont estimés à 21,9 années-personnes, L'ajout des retombées ailleurs au Canada bonifie légèrement le total à 22,8 pour chaque année d'exploitation.

Aux 15,0 années-personnes directes (soit les employés de la Sépaq) s'ajoutent 3,5 emplois auprès des fournisseurs du parc au Québec et 0,4 dans le reste du Canada. Les dépenses des ménages, soit les employés du parc et de leurs fournisseurs, génèrent un autre 3,4 années-personnes au Québec et 0,5 dans le reste du Canada. Les régions du Québec qui bénéficient le plus des années-personnes générées sont dans l'ordre : la Côte-Nord avec 14,8, le Saguenay-Lac-Saint-Jean (3,4) et la région de la Capitale-Nationale (2,4), Le reste du Québec se partage 1,3 emploi.

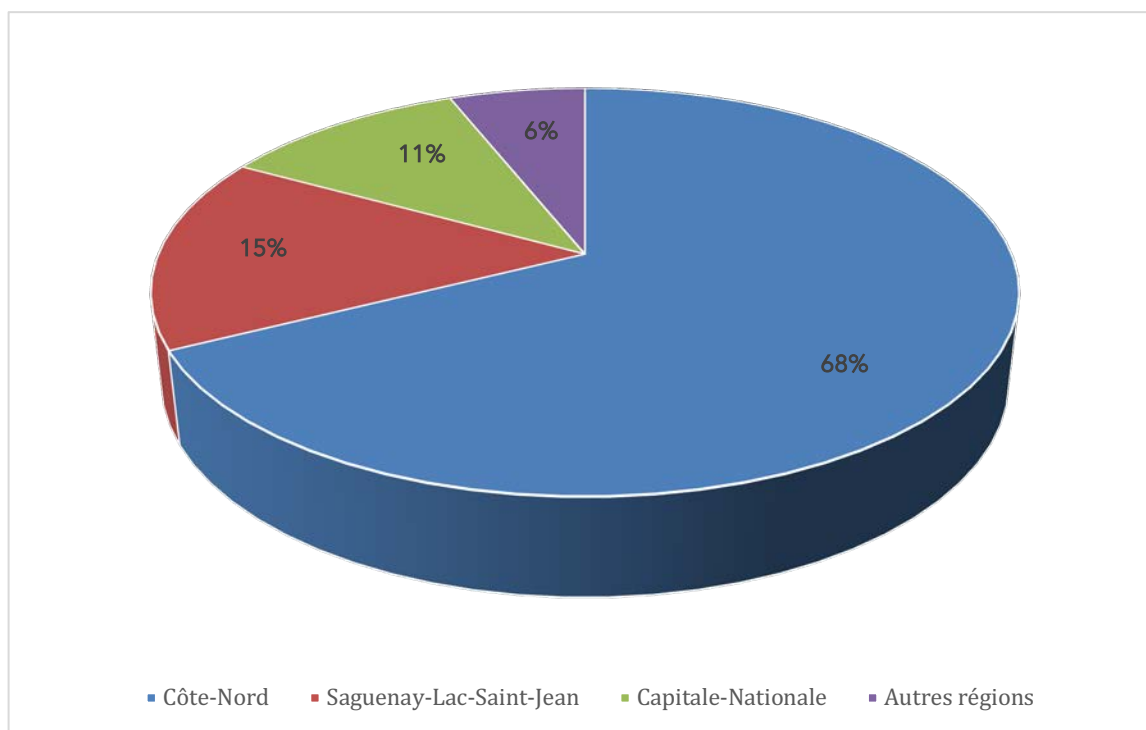
TABLEAU 8
Emplois générés annuellement par l'exploitation du parc,
par région administrative, années-personnes

Régions administratives	Directs	Indirects	Induits	Total	% Québec
Côte-Nord	10,0	2,5	2,3	14,8	67,4%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3,0	0,0	0,4	3,4	15,4%
Capitale-Nationale	2,0	0,1	0,3	2,4	10,9%
Montréal	0,0	0,7	0,3	0,9	4,2%
Montréal	0,0	0,1	0,1	0,1	0,5%
Laval	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2%
Chaudière-Appalaches	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2%
Bas-Saint-Laurent	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1%
Estrie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1%
Outaouais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1%
Centre-du-Québec	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1%
Mauricie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1%
Abitibi-Témiscamingue	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1%
Lanaudière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1%
Laurentides	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1%
Nord-du-Québec	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
Total Québec	15,0	3,5	3,4	21,9	100,0%
Reste du Canada	0,0	0,4	0,5	0,9	
Total Canada	15,0	3,9	3,9	22,8	

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Voir la Figure 5 pour la représentation graphique des emplois générés par l'exploitation du parc par région administrative.

Figure 5
Emplois générés par l'exploitation du parc,
par région administrative, années-personnes



Source : Tableau 8

PIB

Le PIB total généré annuellement au Québec par l'exploitation du parc est estimé à 2,0 M\$ annuellement. Un autre montant de 0,2 M\$ s'ajoute dans le reste du pays pour un total estimé à 2,2 M\$. Aux 1,2 M\$ en PIB direct s'ajoutent pour le Québec 0,3 M\$ en PIB indirect auprès des fournisseurs et 0,5 M\$ en PIB induit.

Les régions dont l'économie bénéficie le plus de l'exploitation du parc sont la Côte-Nord (1,5 M\$), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (0,2 M\$) et la région de la Capitale-Nationale (0,1 M\$). Le reste du Québec se partage 0,2 M\$. Soulignons que contrairement aux retombées liées à l'aménagement et à la construction des installations du parc, celles générées par les dépenses d'exploitation sont annuelles et se répètent donc aussi longtemps que le parc est en exploitation.

TABLEAU 9
Produit intérieur brut généré annuellement par l'exploitation
du parc, par région administrative, M\$

Régions administratives	Direct	Indirect	Induit	Total	% Québec
Côte-Nord	0,97 \$	0,21 \$	0,31 \$	1,49 \$	75,5%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,14 \$	0,00 \$	0,05 \$	0,18 \$	9,3%
Capitale-Nationale	0,09 \$	0,01 \$	0,04 \$	0,14 \$	7,2%
Montréal	0,00 \$	0,09 \$	0,03 \$	0,12 \$	6,2%
Montréal	0,00 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,02 \$	0,8%
Bas-Saint-Laurent	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,2%
Chaudière-Appalaches	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,2%
Estrie	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,1%
Laval	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,1%
Centre-du-Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,1%
Mauricie	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,1%
Outaouais	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,1%
Abitibi-Témiscamingue	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,1%
Lanaudière	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,1%
Laurentides	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,1%
Nord-du-Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,0%
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,0%
Total Québec	1,20 \$	0,32 \$	0,46 \$	1,98 \$	100,0%
Reste du Canada	0,00 \$	0,09 \$	0,10 \$	0,20 \$	
Total Canada	1,20 \$	0,42 \$	0,56 \$	2,17 \$	

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Revenus fiscaux et parafiscaux

Le Tableau 10 présente les revenus fiscaux du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral à l'échelle du Canada générés annuellement par l'exploitation du parc.

Les revenus fiscaux du gouvernement du Québec sont estimés à 0,17 M\$ plus les revenus de parafiscalité à 0,18 M\$ pour des recettes totales estimées à 0,35 M\$, Les recettes totales du gouvernement fédéral sont estimées à 0,18 M\$, incluant 0,15 M\$ en revenus fiscaux et 0,03 M\$ en revenus parafiscaux, Donc, les revenus fiscaux et parafiscaux des deux paliers de gouvernement totalisent 0,53 M\$,

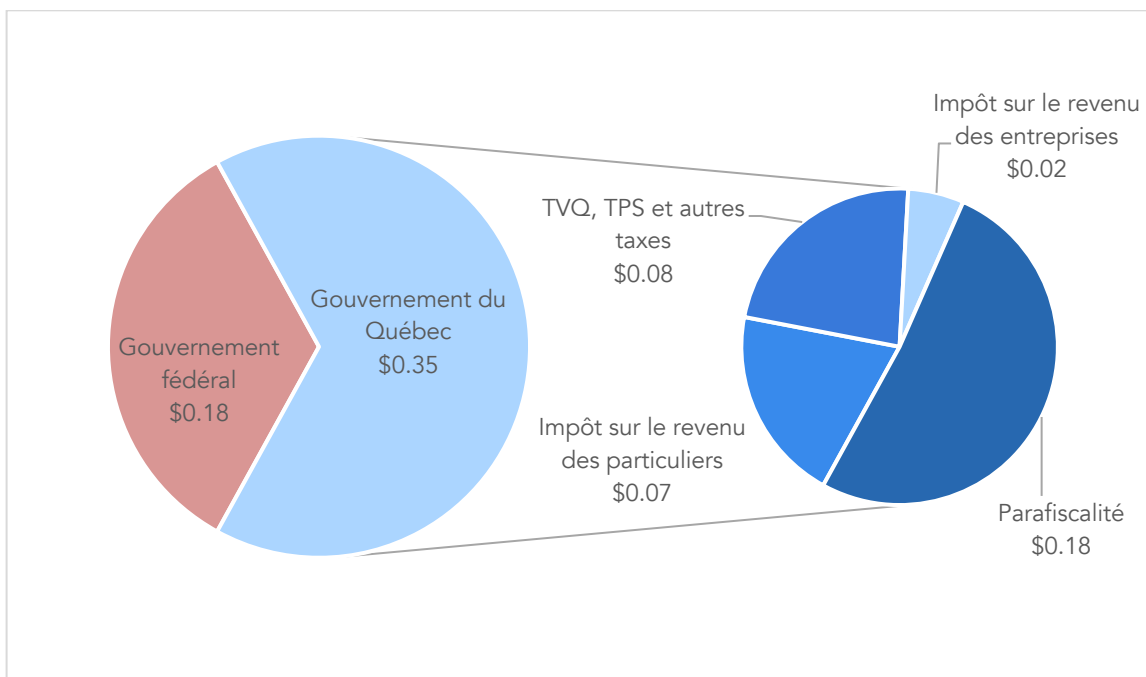
TABLEAU 10
Revenus fiscaux et parafiscaux générés annuellement
par l'exploitation du parc, M\$

Sources de revenus fiscaux et parafiscaux	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	0,07 \$	0,08 \$	0,15 \$
TVQ, TPS et autres taxes	0,08 \$	0,03 \$	0,11 \$
Impôt sur le revenu des entreprises	0,02 \$	0,04 \$	0,06 \$
Revenus fiscaux totaux	0,17 \$	0,15 \$	0,32 \$
Parafiscalité	0,18 \$	0,03 \$	0,21 \$
Total	0,35 \$	0,18 \$	0,53 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Voir la Figure 6 pour la représentation graphique des revenus fiscaux et parafiscaux générés par l'exploitation du parc.

Figure 6
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par
l'exploitation du parc, M\$



Source : Tableau 10

III - Retombées économiques - dépenses des visiteurs

Emplois

Les emplois générés annuellement par les dépenses hors parc des visiteurs sont estimés à 184,3 années-personnes incluant 157,2 au Québec et 27,1 dans le reste du Canada. Voir le Tableau 11 à ce sujet. Au Québec, 115,5 emplois sont générés auprès des entreprises où les visiteurs font des achats, soit les épiceries, stations d'essence, lieux d'hébergement, etc. Les 21,6 emplois indirects représentent les employés des fournisseurs de ces commerces (producteurs agricoles, raffineries de pétrole, etc.). Enfin, les 20,1 emplois induits sont ceux générés par les dépenses des ménages. Comme dans le cas des retombées générées par les dépenses d'exploitation de la Sépaq, celles générées par les dépenses hors parc des visiteurs se répètent d'année en année.

La ventilation par région administrative des retombées est fonction de plusieurs facteurs dont les deux principaux sont : (i) le lieu initial des dépenses et (ii) où sont situés les fournisseurs des industries qui profitent des retombées directes. Par exemple, une dépense pour manger au restaurant en Mauricie sera attribuée entièrement à l'industrie de la restauration dans cette région. Cependant, les retombées indirectes seront situées dans les régions où se trouvent les fournisseurs de ce restaurant.

Le nombre d'emplois générés par les dépenses hors parc des visiteurs est particulièrement élevé dans la région où est situé le parc, soit la Côte-Nord avec 132,0 dont 99,6 auprès des entreprises qui sont actives dans l'industrie du tourisme. L'importance des retombées dans cette région résulte du fait que la Côte-Nord est la région de destination des visiteurs. Un nombre moindre d'emplois se retrouve dans la région de la Capitale-Nationale (7,0), Montréal (5,1), et la Montérégie (3,7). Les 13 autres régions du Québec se partagent 9,4 emplois.

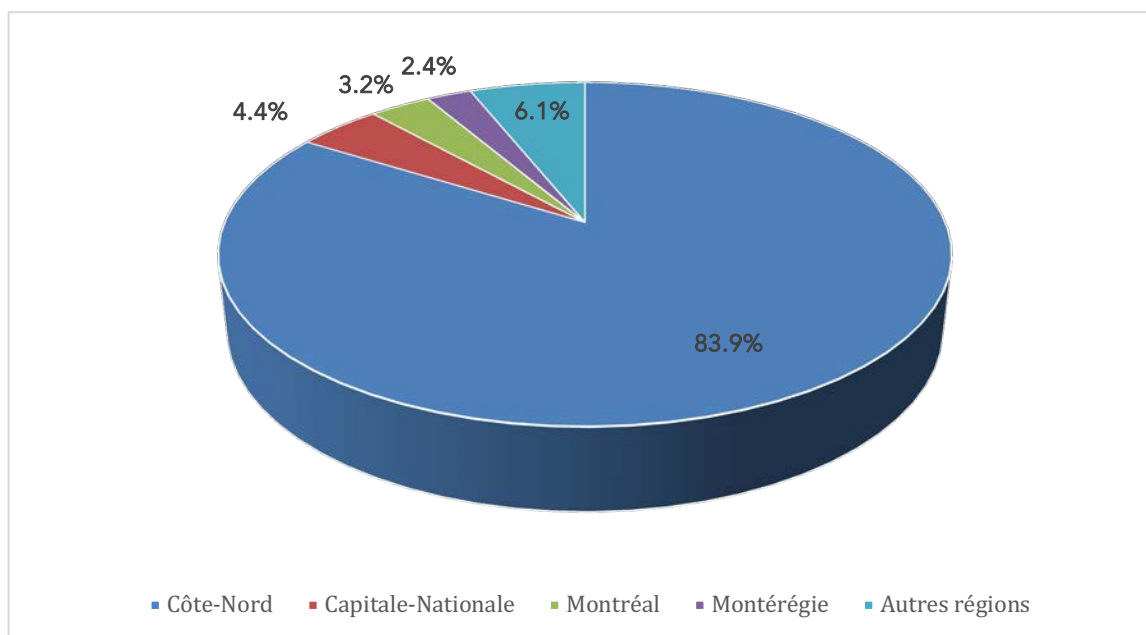
TABLEAU 11
Emplois générés annuellement par les dépenses hors parc
des visiteurs, par région administrative, années-personnes

Régions administratives	Directs	Indirects	Induits	Total	% Québec
Côte-Nord	99,6	16,4	16,0	132,0	83,9%
Capitale-Nationale	5,2	0,8	1,0	7,0	4,4%
Montréal	2,8	1,3	0,9	5,1	3,2%
Montréal	2,2	0,9	0,6	3,7	2,4%
Laurentides	1,3	0,3	0,3	1,8	1,2%
Chaudière-Appalaches	0,9	0,6	0,4	1,8	1,2%
Centre-du-Québec	0,5	0,3	0,2	1,0	0,6%
Lanaudière	0,6	0,2	0,2	1,0	0,6%
Bas-Saint-Laurent	0,5	0,1	0,1	0,8	0,5%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,4	0,1	0,1	0,7	0,4%
Laval	0,4	0,1	0,1	0,6	0,4%
Estrie	0,3	0,1	0,1	0,5	0,3%
Mauricie	0,2	0,1	0,1	0,4	0,2%
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2%
Outaouais	0,2	0,1	0,0	0,3	0,2%
Abitibi-Témiscamingue	0,2	0,0	0,0	0,2	0,2%
Nord-du-Québec	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1%
Total Québec	115,5	21,6	20,1	157,2	100,0%
Reste du Canada	0,7	18,5	7,8	27,1	
Total Canada	116,2	40,1	27,9	184,3	

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Voir la Figure 7 pour la représentation graphique des emplois générés annuellement par les dépenses hors parc.

Figure 7
Emplois générés par les dépenses hors parc des visiteurs,
par région administrative, années-personnes



Source : Tableau 11

PIB

Le Tableau 12 contient les estimations du Produit intérieur brut (PIB) généré chaque année par les dépenses hors parc des visiteurs. Le PIB total est estimé à 14,6 M\$ pour l'ensemble du Québec. Un montant additionnel estimé à 3,9 M\$ est généré dans le reste du Canada pour un PIB total estimé à 18,5 M\$. Le PIB est particulièrement élevé dans la région de la Côte-Nord avec 10,9 M\$. L'île de Montréal (0,9 M\$) et la région de la Capitale-Nationale (0,8 M\$) suivent dans l'ordre. Les 14 autres régions se partagent 2,0 M\$.

TABLEAU 12
Produit intérieur brut généré annuellement par les dépenses
hors parc des visiteurs, par région administrative, M\$

Régions administratives	Direct	Indirect	Induit	Total	% Québec
Côte-Nord	6,84 \$	1,82 \$	2,20 \$	10,86 \$	74,3%
Montréal	0,59 \$	0,16 \$	0,13 \$	0,88 \$	6,0%
Capitale-Nationale	0,54 \$	0,10 \$	0,13 \$	0,77 \$	5,3%
Montréal	0,34 \$	0,10 \$	0,08 \$	0,52 \$	3,6%
Chaudière-Appalaches	0,30 \$	0,09 \$	0,05 \$	0,44 \$	3,0%
Laurentides	0,16 \$	0,04 \$	0,04 \$	0,24 \$	1,6%
Lanaudière	0,10 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,14 \$	1,0%
Centre-du-Québec	0,08 \$	0,04 \$	0,02 \$	0,14 \$	1,0%
Estrie	0,09 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,11 \$	0,8%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,07 \$	0,02 \$	0,01 \$	0,10 \$	0,7%
Laval	0,07 \$	0,02 \$	0,01 \$	0,10 \$	0,7%
Bas-Saint-Laurent	0,05 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,09 \$	0,6%
Mauricie	0,05 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,07 \$	0,5%
Outaouais	0,04 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,06 \$	0,4%
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,03 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,05 \$	0,3%
Abitibi-Témiscamingue	0,03 \$	0,00 \$	0,01 \$	0,04 \$	0,3%
Nord-du-Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,0%
Total Québec	9,38 \$	2,47 \$	2,76 \$	14,61 \$	100,0%
Reste du Canada	0,14 \$	2,59 \$	1,18 \$	3,91 \$	
Total Canada	9,52 \$	5,06 \$	3,94 \$	18,52 \$	

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Revenus fiscaux et parafiscaux

Les revenus fiscaux annuels du gouvernement du Québec générés par les dépenses hors parc des visiteurs sont estimés à 3,3 M\$ (voir le Tableau 13). La source la plus importante de revenus, 2,7 M\$, est celle représentée par la TVQ payée par les ménages sur les biens et services achetés et autres taxes comme celles sur l'essence, l'alcool, etc. Elle est suivie de l'impôt sur le revenu des entreprises (0,3 M\$) et de l'impôt sur le revenu des particuliers (0,3 M\$). La parafiscalité d'une somme de 1,0 M\$ s'ajoute pour se solder par un total estimé à 4,3 M\$ en revenus fiscaux et parafiscaux annuels pour le gouvernement du Québec.

Les revenus annuels du gouvernement fédéral à l'échelle du Canada sont estimés à 2,8 M\$, incluant 2,6 M\$ en revenus fiscaux. Les revenus au titre de la TPS et diverses taxes sont estimés à 1,3 M\$ avec l'impôt sur le revenu des entreprises en deuxième place (0,7 M\$) et l'impôt sur le revenu des particuliers en troisième place (0,6 M\$). Donc, les revenus fiscaux et parafiscaux totalisent 7,1 M\$ chaque année pour le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.

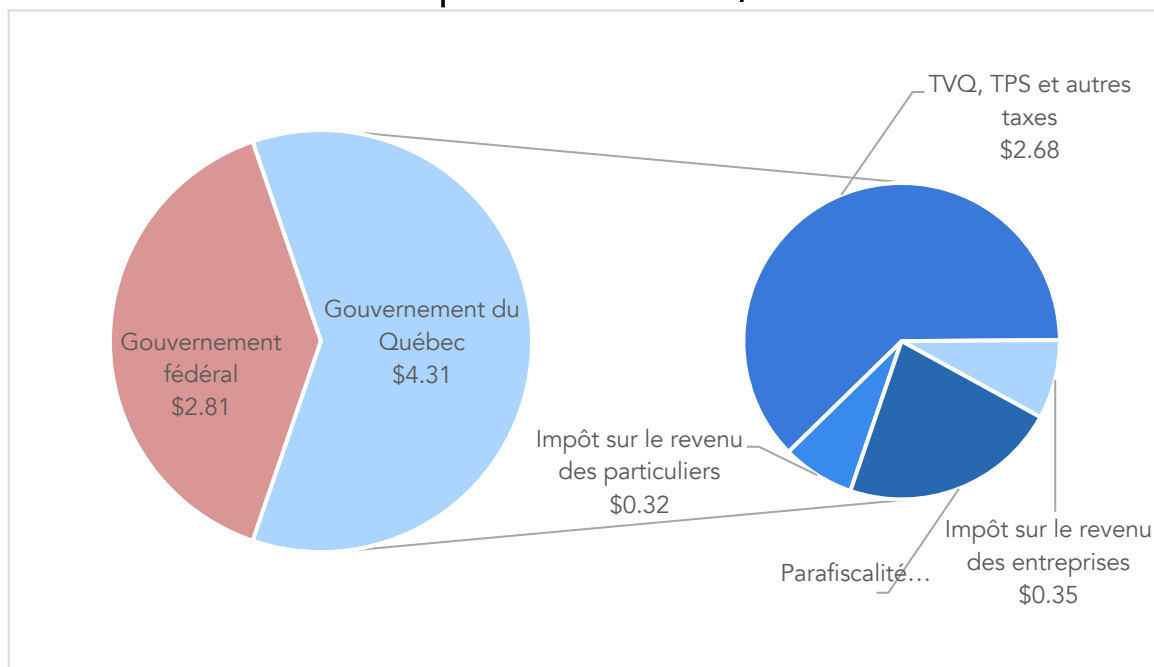
TABLEAU 13
Revenus fiscaux et parafiscaux générés annuellement
par les dépenses hors parc des visiteurs, M\$

Sources de revenus fiscaux et parafiscaux	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	0,32 \$	0,60 \$	0,92 \$
TVQ, TPS et autres taxes	2,68 \$	1,30 \$	3,98 \$
Impôt sur le revenu des entreprises	0,35 \$	0,70 \$	1,05 \$
Revenus fiscaux totaux	3,35 \$	2,60 \$	5,95 \$
Parafiscalité	0,96 \$	0,21 \$	1,17 \$
Total	4,31 \$	2,81 \$	7,12 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

La Figure 8 montre la ventilation des revenus par source fiscale et parafiscale pour le gouvernement du Québec ainsi que les revenus totaux pour le gouvernement fédéral.

Figure 8
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par les dépenses
hors parc des visiteurs, M\$



Source : Tableau 13

IV – Retombées économiques totales

Emplois

Les retombées économiques totales (directes, indirectes et induites) attribuables aux activités liées au parc à l'échelle du Québec sont importantes avec un total estimé à 529,4 emplois (Tableau 14). Aux 301,3 emplois directs générés au Québec s'ajoutent 130,1 emplois auprès des fournisseurs et 98,0 générés par les dépenses des ménages. Les emplois totaux au Québec sont composés de retombées ponctuelles (350,3) et récurrentes (179,1). Dans le reste du Canada, 84,5 emplois additionnels sont générés pour un total canadien estimé à 613,9.

TABLEAU 14
Emplois générés par les activités liées au parc,
par région administrative, années-personnes

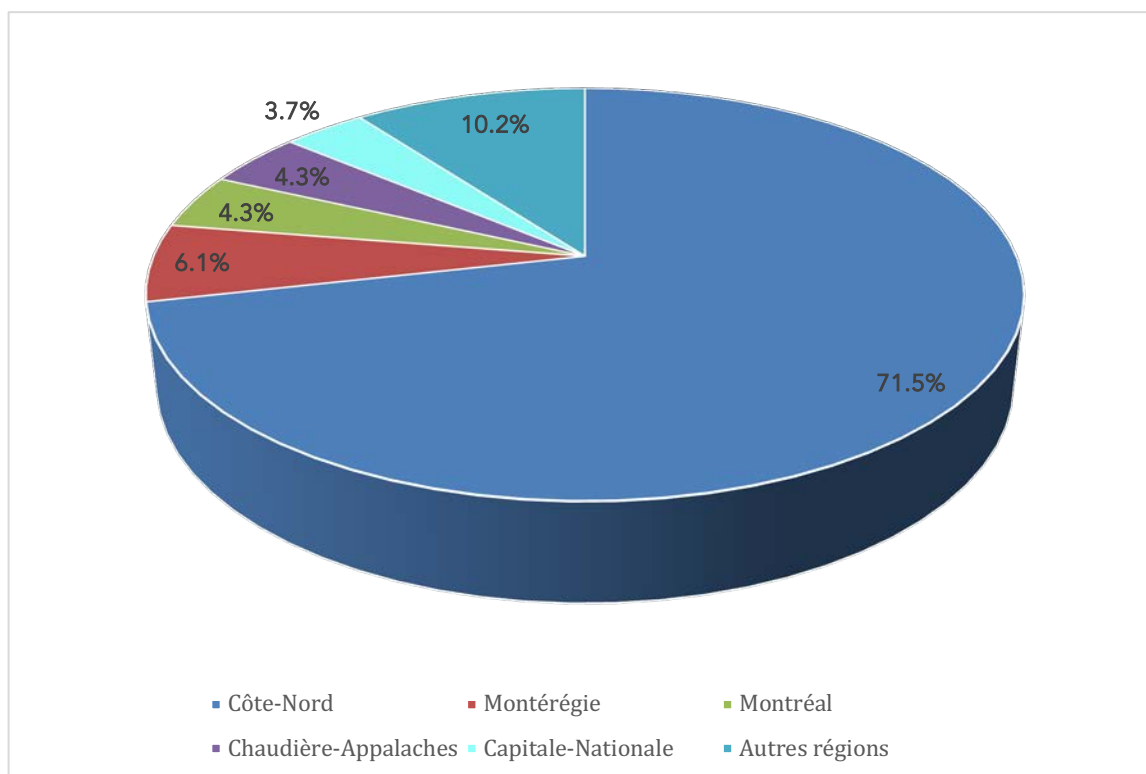
Régions administratives	Directs	Indirects	Induits	Total	% Québec
Côte-Nord	221,8	89,0	67,5	378,3	71,5%
Montréal	16,4	8,9	6,8	32,2	6,1%
Montréal	11,2	6,8	4,7	22,7	4,3%
Chaudière-Appalaches	11,2	6,6	4,9	22,6	4,3%
Capitale-Nationale	12,0	4,0	3,4	19,3	3,7%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	8,5	3,2	2,7	14,3	2,7%
Laurentides	4,2	2,2	1,5	7,8	1,5%
Abitibi-Témiscamingue	2,6	1,5	1,1	5,2	1,0%
Lanaudière	2,6	1,5	1,0	5,2	1,0%
Laval	2,2	1,4	1,0	4,6	0,9%
Bas-Saint-Laurent	2,1	1,2	0,8	4,1	0,8%
Estrie	1,7	1,0	0,7	3,4	0,6%
Centre-du-Québec	1,6	1,1	0,7	3,4	0,6%
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	1,1	0,6	0,5	2,2	0,4%
Mauricie	1,0	0,6	0,4	1,9	0,4%
Outaouais	0,7	0,4	0,3	1,4	0,3%
Nord-du-Québec	0,3	0,2	0,2	0,8	0,1%
Total Québec	301,3	130,1	98,0	529,4	100,0%
Reste du Canada	0,9	51,7	31,9	84,5	
Total Canada	302,2	181,8	129,9	613,9	

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Les retombées économiques sont générées dans toutes les régions du Québec, mais sont concentrées dans la région de la Côte-Nord. Plus de 71 % des emplois générés au Québec se retrouvent dans la région hôte du parc, la Côte-Nord avec 378,3 emplois. Ce total est composé de 231,6 emplois ponctuels pour les immobilisations et 146,7 emplois récurrents. Cette région bénéficie à la fois de l'exploitation du parc sur son territoire et des dépenses à destination des visiteurs. Environ 221,8 emplois directs sont générés sur la Côte-Nord : travailleurs de la construction, employés de la Sépaq et travailleurs dans l'industrie touristique. Le nombre d'emplois générés auprès des fournisseurs de l'industrie de la construction et de l'industrie touristique régionale est estimé à 89. Enfin, les dépenses de consommation de tous ces travailleurs génèrent 67,5 emplois dans la région.

La région de la Montérégie est en deuxième place avec un total de 32,2 emplois suivie de l'île de Montréal avec 22,7. Les régions de Chaudière-Appalaches (22,6) et la Capitale-Nationale (19,3) occupent la quatrième et cinquième place respectivement. Les 12 autres régions du Québec se partagent 54,2 emplois. Voir la Figure 9 pour la ventilation des emplois par région administrative.

Figure 9
Emplois générés par les activités liées au parc,
par région administrative, années-personnes



Source : Tableau 14

Produit intérieur brut (PIB)

Le Tableau 15 contient les estimations du Produit intérieur brut (PIB) généré par les activités liées au parc. La contribution au PIB du Québec est estimée atteindre 61,1 M\$ (44,5 M\$ en retombées ponctuelles et 16,6 M\$ en retombées récurrentes) incluant 32,5 M\$ en retombées directes, 15,2 M\$ auprès des fournisseurs et 13,4 M\$ générés par les dépenses des ménages. Un montant additionnel estimé à 12,7 M\$ est généré dans le reste du Canada pour se solder par une contribution de 73,8 M\$ au PIB canadien.

Comme dans le cas des retombées sur le marché du travail, les retombées au titre du PIB sont fortement concentrées dans la région de la Côte-Nord avec un montant estimé atteindre 41,8 M\$ (29,4 M\$ ponctuel et 12,4 M\$ récurrent). Un

peu plus de la moitié est représentée par les retombées directes (22,1 M\$) avec le reste du total composé des retombées indirectes (10,3 M\$) et des retombées induites (9,3 M\$).

Les quatre autres régions qui profitent de retombées supérieures à 2,0 M\$ sont : la Montérégie (4,2 M\$), Montréal (3,1 M\$), Chaudière-Appalaches (3,1 M\$) et la région de la Capitale-Nationale (2,2 M\$), Le reste du Québec se partage 6,7 M\$.

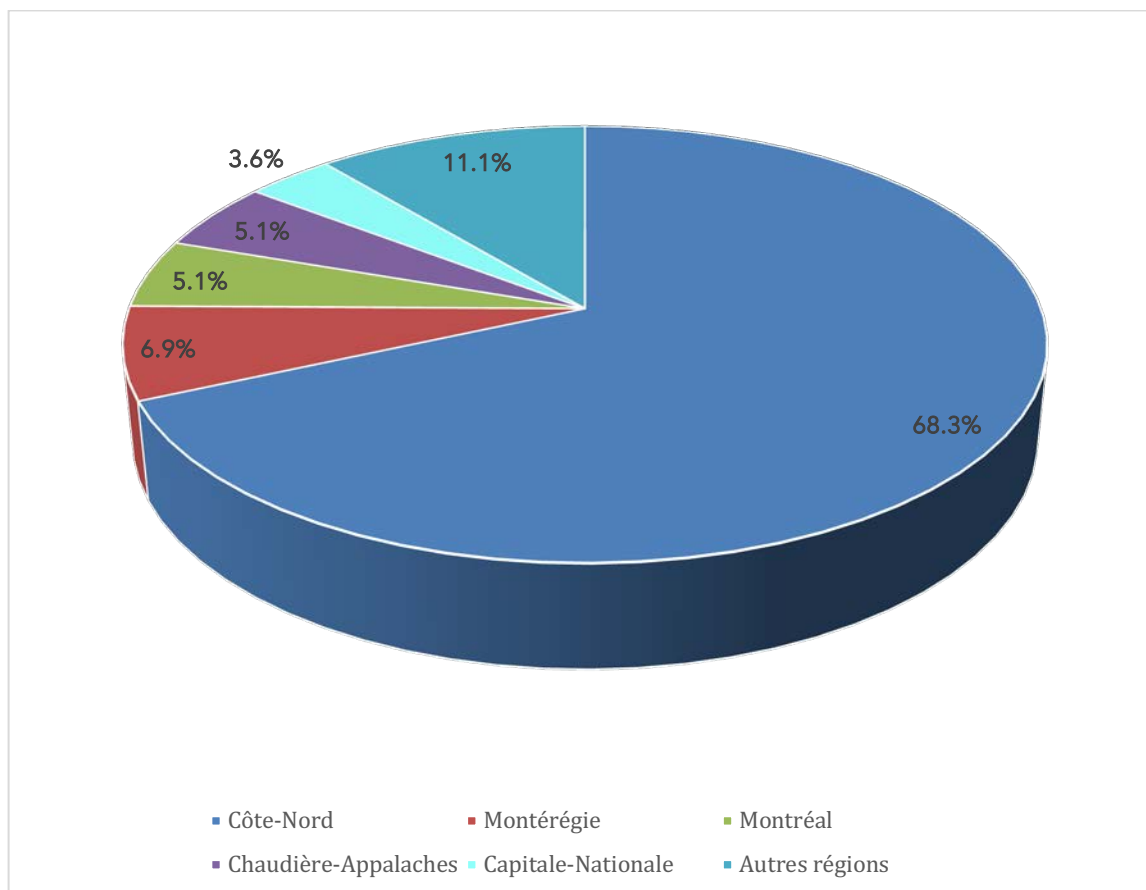
TABLEAU 15
Produit intérieur brut généré par les activités liées au parc, par
région administrative, M\$

Régions administratives	Direct	Indirect	Induit	Total	% Québec
Côte-Nord	22,1 \$	10,3 \$	9,3 \$	41,8 \$	68,3%
Montérégie	2,2 \$	1,1 \$	0,9 \$	4,2 \$	6,9%
Montréal	1,7 \$	0,8 \$	0,6 \$	3,1 \$	5,1%
Chaudière-Appalaches	1,6 \$	0,8 \$	0,7 \$	3,1 \$	5,1%
Capitale-Nationale	1,3 \$	0,5 \$	0,5 \$	2,2 \$	3,6%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,9 \$	0,4 \$	0,4 \$	1,6 \$	2,6%
Laurentides	0,5 \$	0,3 \$	0,2 \$	1,0 \$	1,6%
Abitibi-Témiscamingue	0,4 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,7 \$	1,1%
Lanaudière	0,4 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,7 \$	1,1%
Laval	0,3 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,6 \$	1,0%
Bas-Saint-Laurent	0,2 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,5 \$	0,8%
Estrie	0,3 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,5 \$	0,7%
Centre-du-Québec	0,2 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,4 \$	0,7%
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,2 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,3 \$	0,5%
Mauricie	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,3 \$	0,4%
Outaouais	0,1 \$	0,1 \$	0,0 \$	0,2 \$	0,3%
Nord-du-Québec	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,1 \$	0,1%
Total Québec	32,5 \$	15,2 \$	13,4 \$	61,1 \$	100,0%
Reste du Canada	0,4 \$	7,7 \$	4,7 \$	12,7 \$	
Total Canada	32,9 \$	22,8 \$	18,1 \$	73,8 \$	

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Voir aussi la Figure 10 pour la répartition géographique du PIB pour les principales régions.

Figure 10
Produit intérieur brut généré par les activités liées au
parc, par région administrative, M\$



Source : Tableau 15

Revenus fiscaux et parafiscaux

Les revenus fiscaux du gouvernement du Québec générés par les activités liées au parc sont estimés atteindre 8,9 M\$ (voir le Tableau 16). La source la plus importante de revenus, 4,4 M\$, est celle représentée par la TVQ payée par les visiteurs du parc et les ménages sur les biens et services achetés et autres taxes comme celles sur l'essence, l'alcool, etc. Elle est suivie de l'impôt sur le revenu des particuliers (2,9 M\$) et l'impôt sur le revenu des entreprises (1,6 M\$). La parafiscalité d'une somme de 5,7 M\$ s'ajoute pour aboutir à un total estimé à 14,6 M\$ en revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec. Ce

total se compose de 5,3 M\$ en revenus fiscaux ponctuels et 3,5 M\$ en revenus fiscaux récurrents (voir le Tableau S-2).

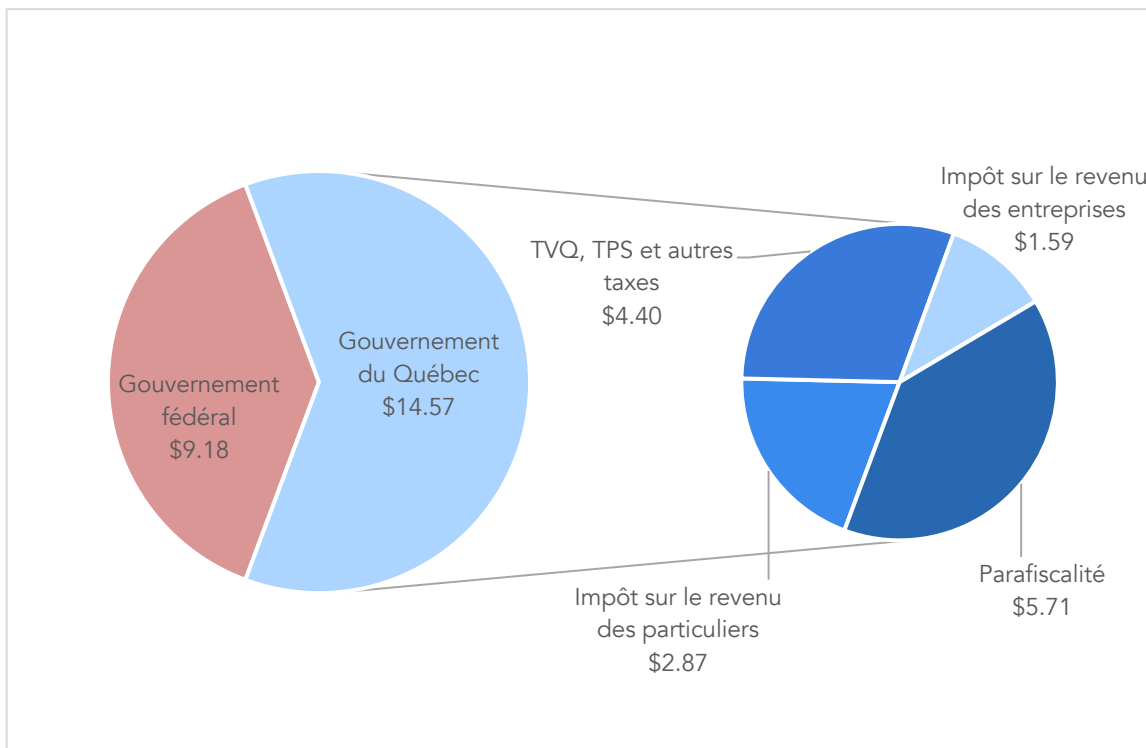
Les revenus du gouvernement fédéral à l'échelle du Canada sont estimés totaliser 9,2 M\$, incluant 8,3 M\$ en revenus fiscaux et 0,9 M\$ en parafiscalité. Les revenus au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers sont estimés à 3,2 M\$, l'impôt sur le revenu des entreprises est estimé à 3,0 M\$ et la TPS et diverses taxes sont estimées à 2,1 M\$. Le total des revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral sont estimés atteindre 23,8 M\$. Voir aussi la Figure 11 pour la ventilation de ces revenus par source.

TABLEAU 16
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par les activités
liées au parc, M\$

Sources de revenus fiscaux et parafiscaux	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	2,87 \$	3,16 \$	6,03 \$
TVQ, TPS et autres taxes	4,40 \$	2,12 \$	6,52 \$
Impôt sur le revenu des entreprises	1,59 \$	2,97 \$	4,56 \$
Revenus fiscaux totaux	8,86 \$	8,25 \$	17,11 \$
Parafiscalité	5,71 \$	0,93 \$	6,64 \$
Total	14,57 \$	9,18 \$	23,75 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Figure 11
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par les activités liées au parc, M\$



Source : Tableau 16

Conclusion

Les activités liées au nouveau parc national des Dunes-de-Tadoussac, incluant les dépenses hors parc des visiteurs, vont générer des retombées économiques importantes à l'échelle du Québec. Le total des emplois directs, indirects et induits est estimé à 529,4 années-personnes, incluant 350,3 en retombées ponctuelles pour les investissements sur une période de deux ans et 179,1 en retombées annuelles récurrentes. Le PIB total est estimé à 61,1 M\$ pour le Québec incluant 44,5 M\$ en retombées ponctuelles et 16,6 M\$ en retombées récurrentes. Les revenus fiscaux et parafiscaux des gouvernements sont estimés atteindre 23,8 M\$ incluant 14,6 M\$ pour le gouvernement du Québec (9,9 M\$ ponctuels et 4,7 M\$ récurrents) et 9,2 M\$ pour le gouvernement fédéral.

Les retombées économiques découlant de l'aménagement et la construction des installations du parc, des dépenses d'exploitation annuelles du parc ainsi que des dépenses annuelles hors parc des visiteurs sont concentrées dans la région de la Côte-Nord. Ainsi, cette région hôte du parc devrait bénéficier de la création ou le maintien de plus de 378 années-personnes et une contribution au PIB régional estimé à 41,8 M\$.

Les activités liées au parc national des Dunes-de-Tadoussac représentent un bon levier de développement économique pour la région de la Côte-Nord. Dans cette région, les retombées annuelles récurrentes (exploitation du parc et dépenses hors parc des visiteurs) sont estimées à 146,7 années-personnes de travail et 12,4 M\$ en PIB.

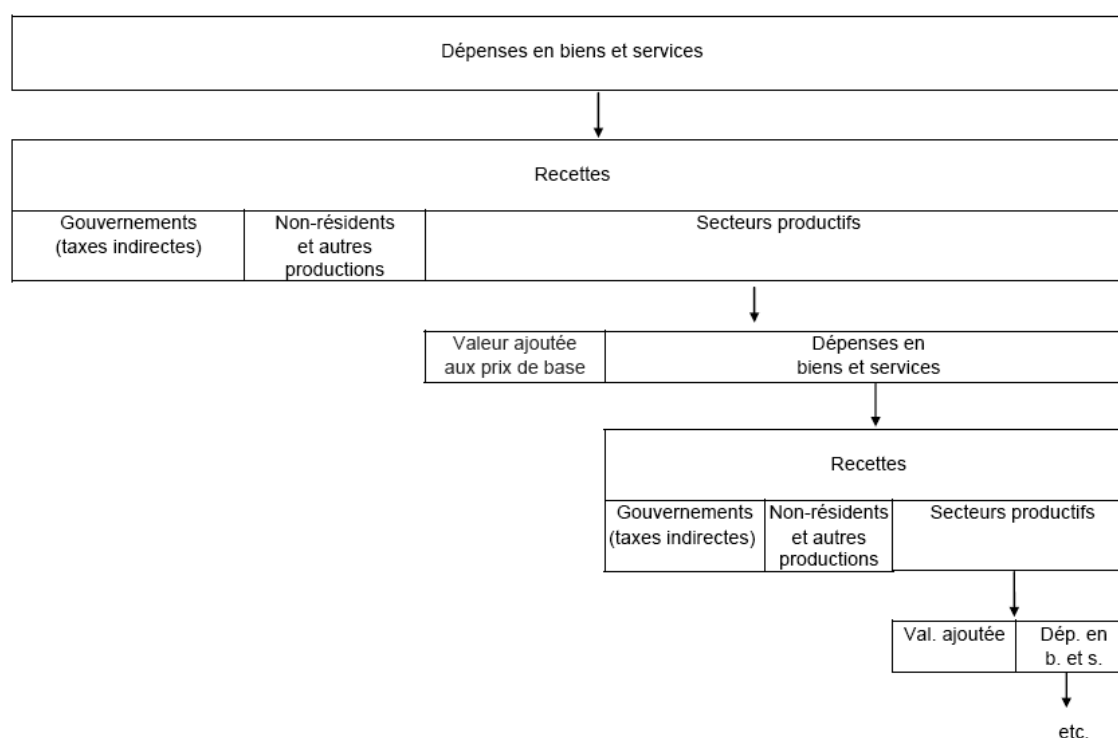
Enfin, l'accès à ce parc, qui offre une proximité avec la nature et la possibilité de pratiquer de nombreuses activités familiales, aura une valeur importante pour le bien-être de la population du Québec.

Annexe A – Modèles de retombées économiques

Modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec

Le Schéma 2,1 montre comment la demande initiale en biens et services (la demande initiale dans cette étude est représentée par l'exploitation du parc ainsi que par les dépenses hors parc des visiteurs) se propage dans l'économie. Ces dépenses se traduisent en recettes pour les industries du Québec (secteurs productifs), les gouvernements (taxes indirectes) et les non-résidents (importations) et autres productions,

Schéma 2.1 : la propagation de la demande

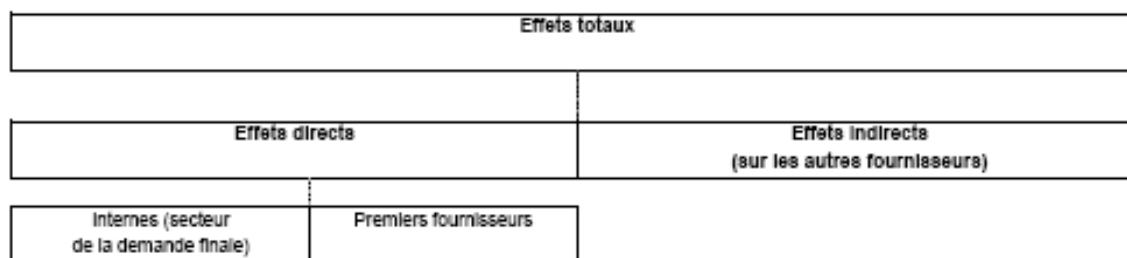


Source : Institut de la statistique du Québec

Le Schéma 2,2 montre comment se divisent les retombées directes et indirectes pour un choc sur un secteur de la demande finale. Dans le cas du parc, il s'agit des dépenses des visiteurs. Les effets directs découlent des variations d'activité notées dans le secteur étudié (effets internes de la demande finale) ou chez les premiers fournisseurs de la demande finale. Dans le cas des visiteurs du parc, les retombées directes se composent des effets auprès des premiers fournisseurs qui

satisfont directement, en biens et en services, les visiteurs (restaurants, hôtellerie, etc.). Les effets indirects sont ceux mesurés auprès des fournisseurs qui viennent après les premiers fournisseurs. Ces retombées indirectes proviennent en fait des achats de biens et services des premiers fournisseurs.

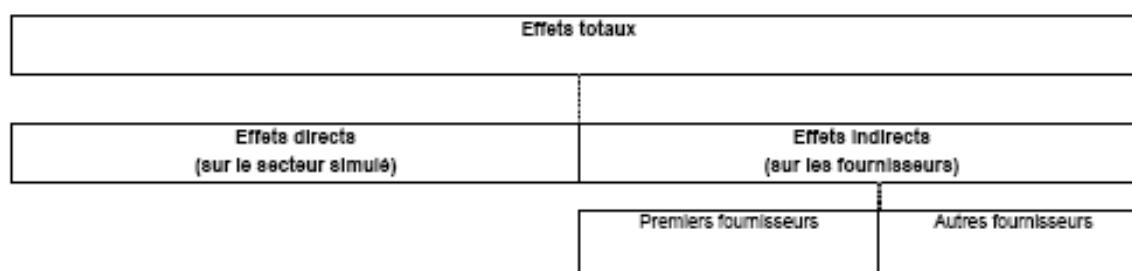
Schéma 2.2 : Effets directs, indirects et totaux d'un choc sur un secteur de la demande finale – simulation de type A



Source : Institut de la statistique du Québec

Le Schéma 2,3 montre comment se divisent les retombées directes et indirectes pour un choc sur un secteur productif. Dans le cas du parc, il s'agit des dépenses des investissements et d'exploitation. Les effets directs sont exclusivement ceux que l'on peut observer dans le secteur productif affecté (par exemple le parc avec ses dépenses d'exploitation) et qui constituent des éléments de sa valeur ajoutée. Les effets indirects sont ceux que l'on observe chez les fournisseurs du secteur simulé (par exemple les fournisseurs du parc) et les fournisseurs de ces fournisseurs.

Schéma 2.3 : Effets directs, indirects et totaux d'un choc sur un secteur productif – simulation de type B



Source : Institut de la statistique du Québec

Modèle de retombées économiques d'EcoTec Consultants

Les modèles de retombées économiques développés par EcoTec Consultants sont dynamiques et reposent sur un moteur de tableaux entrées-sorties ainsi que sur des modules économétriques. Leur fonctionnement est similaire à celui de l'ISQ tel qu'expliqué plus tôt. Les données de base utilisées pour le développement de ces modèles proviennent de Statistique Canada, de l'Agence canadienne du revenu, de l'Institut de la statistique du Québec et du ministère des Finances du Québec. Tout comme le modèle actuel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), ceux d'EcoTec Consultants utilisent comme fondation les données entrées-sorties tirées des comptes économiques publiés par Statistique Canada pour l'année 2019.

Les modèles ont été utilisés pour ventiler les retombées économiques par région administrative, pour estimer les retombées induites ainsi que les revenus fiscaux au titre du revenu des entreprises. Celles-ci sont calculées par une simulation du modèle qui permet aux ménages de dépenser leurs salaires selon une structure des dépenses de consommation propre au Québec. La ventilation par région administrative est réalisée par un modèle régional qui simule les flux de biens et services entre les diverses régions du Québec. Afin d'assurer l'équilibre du modèle régional, celui-ci fonctionne en simultané avec un modèle provincial et interprovincial (Canada). Ce fonctionnement simultané reproduit le fonctionnement réel de l'économie canadienne (modèle interprovincial) et québécoise (modèle régional).

Annexe B – Références

- 1) Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, État de l'énergie au Québec, Édition 2023,
- 2) EcoTec Consultants, Évaluation des retombées économiques pour le projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac, mars 2020,
- 3) EcoTec Consultants et ÉcoRessources, Évaluation des activités économiques associées aux établissements de la Société des établissements de plein air du Québec, octobre 2013,
- 4) Institut de la statistique du Québec, Le modèle intersectoriel du Québec, Fonctionnement et applications, Édition 2019, En ligne :
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-production/modele-intersectoriel.html>
- 5) Ministère du Tourisme du Québec, Tourisme en bref – 2017, juin 2019
- 6) Statistique Canada, Tableau 18-10-0001-01, Prix de détail moyens mensuel, essence et mazout, par géographie
- 7) Statistique Canada, Enquête nationale sur les voyages 2022, fichier de microdonnées,

Annexe C – Fréquentation projetée et provenance des visiteurs⁹

Fréquentation projetée

La Sépaq a établi le nombre de jours-visites pour le futur parc national en comparant avec trois des 23 parcs du réseau qui présentent des éléments homologues quant à leur fréquentation et bassins de clientèle. Tous les types de droits d'accès ont été pris en compte pour arriver à un total projeté de 176 739 jours-visites annuels (voir tableau 1). Chaque type de droit d'accès est expliqué plus bas dans chacune des notes 1 à 4.

Tableau 1

Hypothèses Jours-visites				
Droits d'accès quotidiens	100 000	*voir note 1		
Visiteurs avec séjour - camping	10 585	*en proportion du nombre d'unités BIC (note 2)		
Cartes parc	2 831	*voir note 3		
Cartes réseau	63 322	*voir note 3		
Total projeté	176 739	*voir note 4		

Note 1

Le nombre de jours-visites projetés découlant de l'achat de droits d'accès quotidien a été calculé à partir d'une comparaison avec les trois parcs nationaux du Québec suivant :

- Parc national du Bic
- Parc national du Fjord-du-Saguenay
- Parc national de la Gaspésie

Ces territoires ont été choisis en raison de leur proportion importante de clientèle provenant de l'extérieur du Québec, tout comme ce qui est prévu pour le futur parc national des Dunes-de-Tadoussac. En effet, la proportion de touristes provenant de l'extérieur du Québec qui ont visité Tadoussac en 2022-2023 est d'environ 33%, ce qui est comparable à celle du parc national du Fjord-du-Saguenay (33%) et du Bic (11 %).

Aussi, le parc national du Bic présente plusieurs liens de parenté avec le territoire à l'étude des Dunes-de-Tadoussac quant à ses caractéristiques de territoire côtier et sa superficie relativement petite (33 km² pour le Bic et 6,5 km² pour Dunes-de Tadoussac) par rapport aux autres parcs du réseau.

⁹ Référence : statistiques Sépaq – 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

NOTE 1	
<i>Nombre de droits d'accès quotidiens vendus dans chacun des parcs nationaux utilisés comme comparables</i>	2022-2023
Bic	117 075
Bic (mai-oct)	106 746
Fjord-du-Saguenay	101 225
Gaspésie	90 408
*établissements avec profil de clientèle international similaire	

Note 2

Le nombre de visiteurs avec séjour en camping a été déterminé en comparant avec le parc national du Bic, puisque celui-ci offre une expérience « bord de fleuve » similaire. Ce nombre a été établi au prorata du nombre d'unités qui seraient offertes dans le parc projeté (estimé à 75 sites de camping, les sites de la zone *vanlife* n'ont pas été pris en compte).

Nous avons limité le nombre de visiteurs avec séjour à la période de mai à octobre pour le parc national du Bic puisque la fréquentation au parc national des Dunes-de-Tadoussac sera surtout pour cette période.

NOTE 2		
Calcul des visiteurs avec séjour - camping		
	Visiteurs avec séjour	Unités de camping
BIC	37 542	266
Dunes-de-Tadoussac	10 585	75

Note 3

Le nombre de jours-visites projetés associés à des visiteurs qui auraient acheté une carte annuelle du parc national ou une carte annuelle pour tous les parcs nationaux est aussi déterminé à partir de la proportion que représentent ces modes d'achat de droits d'accès pour le parc national du Fjord-du-Saguenay. Ce parc national a été choisi, par rapport aux parcs nationaux du Bic et de la Gaspésie, en considérant le profil de clientèle et la relative proximité d'un grand centre (Québec) ce qui devrait être assez similaire pour le futur parc national des Dunes-de-Tadoussac.

NOTE 3	Statistique Sépaq 2022-2023				Distribution actuelle Sépaq 2022-2023			Projections
Calcul des cartes parcs	SAG	BIC	GAS	=	SAG	BIC	GAS	DDT
Jours-personnes								
Droits d'accès	101 225	117 075	90 408		52%	29%	34%	100 000
Cartes parcs	2 866	55 443	26 904		1%	14%	10%	2 831
Carte réseaux	64 098	153 275	108 562		33%	38%	41%	63 322
Cartes MTO	26 547	77 064	39 451		14%	19%	15%	n.d
	194 736	402 857	265 325		100%	100%	100%	166 154

Principaux ancrages de comparaison

- Tadoussac présente déjà un contexte touristique unique. C'est le pôle touristique le plus important de la Côte-Nord et l'un des plus importants du Québec en termes d'achalandage et d'attraction de clientèle hors Québec avec quelque 300 000 visiteurs, dont 33% de clientèle hors Québec durant la haute saison. Un petit village de 800 habitants qui accueille autant de visiteurs c'est assez unique et c'est principalement attribuable aux activités d'observation des mammifères marins. Le futur parc des Dunes-de-Tadoussac va jouir de cet important achalandage assurément.
- Avec sa capacité à attirer une part significative de visiteurs provenant de l'extérieur du Québec, le futur parc national des Dunes-de-Tadoussac s'apparentera au parc national du Fjord-du-Saguenay
- On observe un énorme potentiel parmi les 1,36 million de touristes hors Québec visitant la région de Québec alors que le futur parc est situé à une distance relative de trois heures trente de route de la ville. L'adéquation attractivité (excursions aux baleines et parc national) et distance est définitivement positive.
- Un nouveau parc national à Tadoussac, doté d'une bonne accessibilité procurera un avantage stratégique auprès des segments de marché hors Québec voyageant avec leur propre voiture.

Note 4

Pour valider si le nombre de jours-visites projeté est bien réaliste, nous avons comparé le résultat avec le nombre de jours-visites des autres parcs nationaux exploités par la Sépaq. La fréquentation projetée pour le projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac s'inscrit un peu en deçà du milieu du groupe des 23 parcs nationaux, soit au quatorzième rang. Cette position est plausible si l'on tient compte des caractéristiques et réalités de chacun des territoires. La position géographique du parc projeté et ses attraits, vues spectaculaires et activités accessibles, nous permettent de croire que la fréquentation projetée à l'an trois devrait progresser et rejoindre éventuellement la fréquentation de son voisin, le parc national du Fjord-du-Saguenay.

NOTE 4	Jrs-vis 2022-2023
MSB	1 360 483
OKA	1 036 809
MOR	1 046 709
MOT	701 347
JAC	539 670
BIC	443 250
YAM	407 942
BOU	468 741
GAS	306 163
SAG	214 378
HGO	196 662
MME	195 033
GRJ	179 846
DDT	176 739
FRO	168 398
PLA	155 456
PTA	110 184
IBRP	57 175
TEM	83 408
MVA	55 634
AIG	84 167
MIG	20 927
OPE	34 467

Hypothèses de provenance des visiteurs

La provenance estimée des visiteurs pour le futur parc national a été déterminée à partir des données statistiques de la Maison du tourisme de Tadoussac et du parc national du Fjord-du-Saguenay. Il est en effet prévisible que la provenance des visiteurs du futur parc national soit sensiblement dans la même proportion. La note qui figure ici, ainsi que le prochain tableau de provenance régionale, ont été utilisés pour déterminer les dépenses des visiteurs estimés dans la présente étude des retombées économiques pour le projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac.

Note 5		
Comparables de la provenance		
	Maison du Tourisme Tadoussac	Parc national Fjord-du- Saguenay
Québécois	63%	67%
Reste du Canada	4%	7%
Autres pays	33%	26%

La répartition de la provenance par région des visiteurs québécois est basée sur les données de la région touristique Manicouagan. À titre de comparables, les données recueillies pour le parc marin Saguenay-Saint-Laurent, et le parc national Fjord-du-Saguenay figurent à la note 5.

Provenance	Réparti- tion	Droits d'accès - Excursionn istes	Taille moyenne des groupes/ quotidien	Visiteurs avec séjour - Camping	Taille moyenne des groupes/ séjour	Cartes de parc national	Cartes des parcs nationaux	Grand Total
01 - Bas-Saint-Laurent	1,66%	1 079	2,4	107	2,2	16	281	1 488
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	4,88%	3 172	2,4	314	2,2	48	828	4 366
03 - Capitale-Nationale	13,95%	9 068	2,4	898	2,2	138	2 366	12 473
04 - Mauricie	3,11%	2 022	2,4	200	2,2	31	527	2 784
05 - Estrie	7,04%	4 576	2,4	453	2,2	69	1 194	6 297
06 - Montréal	23,48%	15 262	2,4	1 512	2,2	231	3 982	20 991
07 - Outaouais	2,89%	1 879	2,4	186	2,2	28	490	2 588
08 - Abitibi-Témiscamingue	1,29%	839	2,4	83	2,2	13	219	1 158
09 - Côte-Nord	1,28%	832	2,4	82	2,2	13	217	1 149
10 - Nord-du-Québec	0,22%	143	2,4	14	2,2	2	37	201
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,63%	410	2,4	41	2,2	6	107	568
12 - Chaudière-Appalaches	4,40%	2 860	2,4	283	2,2	43	746	3 937
13 - Laval	3,95%	2 568	2,4	254	2,2	39	670	3 535
14 - Lanaudière	5,74%	3 731	2,4	370	2,2	57	973	5 135
15 - Laurentides	7,82%	5 083	2,4	503	2,2	77	1 326	6 994
16 - Montérégie	14,35%	9 328	2,4	924	2,2	141	2 433	12 831
17 - Centre-du-Québec	3,33%	2 165	2,4	213	2,2	33	565	2 980
	100%	65 013		6 439		986	16 960	89 398
Québécois	65,00%	65 000	2,4	6 438	2,2	986	16 957	89 386
Reste du Canada	6,00%	6 000	2,4	594	2,2	91	1 565	8 255
Autres pays	29,00%	29 000	2,4	2 873	2,2	440	7 565	39 882
Grand Total	100%	100 000		9 905		1 516	26 088	137 510